

---

---

## **PROJET:PROGRAMME SPECIAL POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE-PHASE I**

**GCSP/MLI/022/NET**

### **RAPPORT DE LA MISSION D'EVALUATION TRIPARTITE**

07 - 28 octobre 2001

*DOCUMENT PROVISOIRE*  
(N'AYANT PAS REÇU L'APPROBATION DE LA FAO)

#### **Membres de la mission**

*M. Antanas Maziliauskas, représentant la FAO (chef de mission)  
M-me Renée Osté, représentante La Royaume des Pays-Bas  
M. Fousseyni Mariko( MDR), représentant le Gouvernement du Mali*

**Bamako, Octobre 2001**

## TABLE DES MATIERES

- I. RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
- II. INTRODUCTION
- III. ANTECEDENTS DU PROJET
- IV. ANALYSE DES OBJECTIFS ET DE LA FORMULATION DU PROJET
  - A. *JUSTIFICATION*
  - B. *OBJECTIFS*
  - C. *FORMULATION DU PROJET*
    - 1. *Adéquation de l'identification, des bénéficiaires*
    - 2. *Logique interne globale du projet*
    - 3. *Clarté et précision dans la description des produits et des activités du projet*
    - 4. *Clarté et adéquation de la structure interne du projet*
    - 5. *Identification des risques dans la conception du projet*
    - 6. *Examen du cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le projet*
- V. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
  - A. *BUDGET ET DEPENSES DU PROJET*
  - B. *ACTIVITES ET RESULTATS*
  - C. *APPUI DU GOUVERNEMENT*
  - D. *DIRECTION ET GESTION DU PROJET*
  - E. *APPUI TECHNIQUE ET OPERATIONNEL*
- VI. EVALUATION DES RESULTATS ET DE L'EFFICACITE
  - A. *EFFETS ET IMPACTS*
  - B. *DURABILITE*
  - C. *EQUITE ET CONSIDERATIONS DU GENRE*
  - D. *COÛT-EFFICACITE*
  - E. *FACTEURS AYANT INFLUE LES RESULTATS DU PROJET*

## **VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **A. CONCLUSIONS**

### **B. RECOMMANDATIONS**

## **VIII. LECONS APPRISES**

## **IX. ANNEXES**

*I. Mandat de la mission d'évaluation*

*II. Programme de travail de la mission*

*III. Liste des personnes rencontrées par la mission*

*IV. Liste des documents consultés par la mission*

## ***LISTE DES ABBREVIATIONS***

<b>AV</b>	Association Villageoise
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>CMDT</b>	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
<b>CPS</b>	Cellule de Planification et de Statistique
<b>CTD</b>	Collectivités Territoriales Décentralisées
<b>DNAMR</b>	Direction Nationale d'Appui au Monde Rural
<b>DRAMR</b>	Direction Nationale d'Appui au Monde Rural
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organisation
<b>FCFA</b>	Franc CFA
<b>GPN</b>	Grands Programmes Nationaux
<b>IER</b>	Institut d'Economie Rurale
<b>MARP</b>	Méthode Accélérée de Recherche Participative
<b>MDR</b>	Ministère du Développement Rural
<b>OHVN</b>	Office de la Haute Vallée du Niger
<b>ON</b>	Office du Niger
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ORM</b>	Office Riz Mopti
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PPIV</b>	Petit Périmètre d'Irrigation Villageois
<b>PASAOP</b>	Programme d'Appui au Service Agricole et Organisations Paysannes
<b>PASF</b>	Programme d'Appui au Secteur Financier
<b>PNIR</b>	Programme National de l'Infrastructure Rural
<b>PSSA</b>	Programme Spécial de la Sécurité Alimentaire

## I. RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

D'après le document initial du PSSA préparé lors de la formulation du programme, daté du 5 février 1997, le PSSA au Mali doit se réaliser en deux phases : une première phase dite préparatoire de trois ans, dont l'objectif est de démontrer la validité technique économique et sociale des améliorations choisies, de renforcer le dialogue sur la politique vivrière à tous les niveaux et entre tous les acteurs et de préparer les programmes d'investissement, de formation et de renforcement des institutions en faveur des zones choisies, puis une deuxième phase dite d'expansion, dont l'objectif est de réaliser les programmes et les actions identifiées durant la phase préparatoire.

La présente mission tripartite (Mali/FAO/Pays-Bas) s'est déroulée du 08 au 28 octobre 2001, soit juste avant la fin du projet GCSP/MLI/022/NET « Programme Spécial Pour la Sécurité Alimentaire – Phase I », démarré le premier mai 1998 sur le financement des Pays – Bas. La mission , grâce à un programme assez intense, est arrivée à examiner les réalisations du projet par rapport aux objectifs prévus pour cette première phase et à identifier des obstacles ayant entravé l'exécution de certaines activités, et par rapport à ça à formuler ses conclusions et recommandations.

La mission constate que le programme s'insère de façon adéquate dans le cadre institutionnel chargé au plan national, de l'appui au monde rural. Son administration relève d'une coordination compétente mais de taille réduite. Son exécution régionale a sensiblement été facilitée par l'implication préalable des structures d'encadrement bénéficiaires à sa formulation. L'efficacité globale du programme a cependant été limitée par l'absence de mécanisme de concertation institutionnelle prévu dans la conception.

Le PSSA a introduit une approche intégrée reconnaissant le besoin en moyens de production, et surtout en savoir faire, comme le goulot d'étranglement principal pour atteindre la sécurité alimentaire au niveau des ménages par l'amélioration de la production agricole.

Des objectifs spécifiques et des résultats prévus au niveau de quatre composantes, notamment « maîtrise de l'eau à faible coût », « intensification de la production », « diversification » et « analyse des contraintes » ont été formulés dans la conception du projet en harmonie avec la philosophie de PSSA. Il est à noter que certains éléments dans les objectifs formulés était trop ambitieux. Il s'agit notamment de la contribution du projet à la préparation des programmes d'investissements qui à l'avis de la mission devait faire l'objet plus particulier de la phase II du PSSA.

La composante « Maîtrise de l'eau à faible coût », n'a pas contribué comme prévu à la réussite des démonstrations, faute de retards de démarrage et d'exécution des travaux démarrés, ou de retrait par rapport aux aménagements prévus dans le document de base. L'absence des réhabilitations n'a pas empêché le démarrage et la réussite des démonstrations *d'intensification de la production* qui ont donné de rendements plus élevés que les pratiques locales. Les démonstrations variétales pourront être qualifiées comme « réussites » au vu *de leur adoption par l'ensemble des exploitants dans les différents périmètres*.

La situation est légèrement différente en ce qui concerne le maraîchage et les activités de diversification. Les activités en démonstration sont bien appréciées par les bénéficiaires, mais leur impact en termes d'amélioration variétale ou de race, n'est évident que pour l'aviculture.

En effet, le projet a démontré la validité technique des paquets technologiques choisis, mais l'absence d'un système approprié de suivi-évaluation ne permet pas encore démontrer leur validité économique. Aussi l'approche adopté par rapport à la mise en place du fonds de roulement pour les intrants auprès des démonstrateurs freine la prise d'initiative pour l'adoption plus large.

Très généralement la mission constate que la possibilité d'appropriation des paquets technologiques proposés par les populations moyennes et pauvres est conditionné par la contrainte d'accès aux crédits de façon durable et est conforme à la réalité.

La composante « Analyse des contraintes » en synergie avec le mécanisme de coordination/concertation, qui aurait permis de soulever le PSSA au dessus d'un projet ordinaire de développement local, et de préparer la capitalisation et le transfert des acquis de la phase de démonstration vers la phase d'expansion, n'a pas pu atteindre toutes ses objectifs à l'absence des cadres de concertation au niveau des régions et au niveau national.

La mission constate que les résultats du programme sont positifs et ont un impact direct sur la sécurité alimentaire des ménages au niveau des sites concernés, mais les acquis du projet ne sont pas suffisamment monté au niveau régional et national. Pour capitaliser les acquis positifs de cette phase au profit des programmes nationaux en démarrage il est nécessaire de mettre au point certaines analyses au niveau du système suivi – évaluation et compléter l'analyse des contraintes micro, meso et macro-économiques.

Compte tenue des objectifs et des résultats attendus du programme en cours, du taux d'achèvement des activités et de l'importance de ces achèvements pour les bénéficiaires engagés, ainsi que la nécessité d'intégrer la démarche du PSSA dans les programmes nationaux, la mission recommande aux trois parties une phase transitoire de 12 mois pour le PSSA afin de: (a) finaliser et capitaliser les acquis de la phase de démonstration du PSSA , ainsi que formuler et préparer la phase d'intégration du PSSA dans des Grandes Programmes Nationaux , notamment PASAOP, PNIR et PASF ; (b) réaliser les aménagements prévus des plaines inondables (sites de Kangaba) et des bas fonds (sites de Kita) pour lesquels les études ont été faites, et des engagements ont été pris dans des villages, et où une sensibilisation a été déjà entreprise par rapport à l'entretien et la gestion des aménagements. L'équipe du projet sera chargée de faire d'urgence des prévisions budgétaires à soumettre aux Trois Parties

Il est recommandé à l'Ambassade Royale des Pays-Bas de maintenir son appui au programme pendant une phase transitoire, qui permettrait d'atteindre les résultats attendus de la phase I du PSSA et de préparer une intégration du PSSA dans les Programmes Nationaux du Secteur de Développement Rural.

Il est également recommandé au Gouvernement malien de reconduire le Coordinateur national actuel dans son mandat, et améliorer l'efficacité de la phase transitoire du programme en renforçant son équipe avec deux spécialistes pour les aspects du suivi-évaluation et de l'analyse des contraintes.

Il est recommandé à la FAO de prendre toutes dispositions de nature à décentraliser d'avantage la gestion financière du programme PSSA surtout pour accélérer la mise en marche des travaux de réalisation des aménagements dans des sites retenus lors de la phase transitoire.

## II. INTRODUCTION

En janvier 1996 le Gouvernement du Mali a confirmé son intérêt pour participer au Programme Spécial de Production Vivrières en Appui à la Sécurité Alimentaire (PSSA) initié par la FAO.

Dans le document initial du PSSA préparé lors de la formulation du programme, daté du 5 février 1997, le PSSA au Mali a été prévu à réaliser en deux phases : une première phase dite préparatoire de trois ans, dont l'objectif est de démontrer la validité technique économique et sociale des améliorations choisies, de renforcer le dialogue sur la politique vivrière à tous les niveaux et entre tous les acteurs et de préparer les programmes d'investissement, de formation et de renforcement des institutions en faveur des zones choisies, puis une deuxième phase dite d'expansion, dont l'objectif est de réaliser les programmes et les actions identifiées durant la phase préparatoire.

Le projet GCSP/MLI/022/NET « Programme Spécial Pour la Sécurité Alimentaire – Phase I » sur financement des Pays-Bas de 2019 711\$EU a démarré 1er mai 1998. Les interventions principales au niveau des filières riz et maïs ont été prévus, avec certaines spéculations faisant partie des systèmes de la production des communautés paysannes retenues. Les principales zones retenues étaient dans la région de Mopti, celle de Koulikoro et celle de Kayes.

La présente mission tripartite (Mali/FAO/Pays-Bas) s'est déroulée du 08 au 28 octobre 2001. Elle est composée de M-me Renée A.Osté, représentante les Pays-Bas, de M. Fousseyni Mariko (MDR), représentant le Gouvernement malien, et de M. Antanas Maziliauskas, représentant la FAO, chef de mission.

La mission s'est déroulée à une période critique du projet, dont la fin est proche. Elle a pour objet de comparer les réalisations aux prévisions du projet et de fournir des recommandations aux trois parties sur la poursuite du PSSA au égard de la nouvelle politique du MDR axée sur les programmes nationaux. (*Voir annexe I : mandat de la mission*).

La mission a pris note d'une bonne organisation par l'équipe du projet et la représentation de la FAO pour lui permettre de mieux apprécier les réalités administratives, environnementales et sociales du contexte. Au cours du programme chargé (*Voir annexe II : programme de travail*) de visites de terrain, la mission a pu se familiariser avec les activités du projet et s'entretenir avec les agents du projet ainsi qu'avec les autorités nationales et locales (*Voir annexe III : liste des personnes rencontrées*). Elle a eu des entretiens fructueux avec les populations locales impliquées dans la réalisation des activités du projet au niveau des sites du projet et de certains sites d'adoption. Pendant la réunion de restitution avec toutes les parties la mission a présenté ses principales conclusions et recommandations. La mission adresse ses remerciements les plus vifs, à tous ceux qui l'ont accueillie et ont contribué au succès de ses travaux.

### **III. ANTECEDENTS DU PROJET**

Le Mali est un pays où le secteur agricole est celui le plus important de l'économie national, contribuant près de 43% au PIB et composant trois quart des exportations. Environ 80% de la population du pays sont occupés dans l'agriculture. Due au contraintes climatiques et en raison de politiques intérieures non appropriés et de chocs externes, le Mali est confronté à de graves déficits des produits alimentaires (notamment des produits céréaliers). Cette situation fait du Mali un pays à déficit alimentaire et à faible revenu, et ce malgré l'existence d'énormes potentialités agro-sylvo-pastorales.

C'est pourquoi suite à une mission exploratoire de la FAO en janvier 1996 le Gouvernement du Mali a confirmé son intérêt pour participer au Programme Spécial de Production Vivrières en Appui à la Sécurité Alimentaire (PSSA) initié par la FAO. Il s'agit d'améliorer les productions vivrières de façon durable en mobilisant les ressources nationales disponibles grâce aux approches participative et genre et développement. Les Pays-Bas ont accepté de financer la formulation du PSSA au Mali. La formulation de ce programme a été confiée à une équipe nationale dirigée par un coordinateur national, en l'occurrence le Directeur Général de la Cellule de Planification se de Statistiques du MDRE.

La formulation s'est effectuée en trois étapes : a) une mission d'assistance (FAO- Pays-Bas) au démarrage de la formulation ; b) la formulation nationale proprement dite et c) une mission de finalisation de la formulation.

La première phase dite préparatoire de PSSA a été prévue pour trois ans suivie d'une phase d'expansion. Les interventions principales au niveau des filières riz et maïs ont été prévues, ainsi certaines spéculations faisant partie des systèmes de la production des communautés paysannes retenues. Les principales zones retenues étaient la région de Mopti, celle de Koulikoro et celle de Kayes. Ce choix tient compte des critères du PSSA, de zones à haute potentiel de production et ayant des organisations paysannes motivées et représentatives.

Le document du Programme Spécial National (PSSA) a été signé le 30. 10. 1997. La FAO a été désignée comme agence d'exécution et le MDRE, représenté par la DNAMR , comme organisme gouvernemental de contrepartie.

Avant le démarrage du projet GCSP/MLI/022/NET « Programme Spécial Pour la Sécurité Alimentaire – Phase I » sur financement des Pays-Bas de 2019 711\$EU, deux montants limités avaient été dégagés pour financer un programme minimum (le 1er par la FAO de septembre 1997 à décembre 1997 pour 252

744\$EU SPF/MLI/6701; le 2ème par des Pays-Bas de décembre 1997 à mai 1998 pour 100 000 \$EU : GCP/INT/483/NET).

## **IV. ANALYSE DES OBJECTIFS ET DE LA FORMULATION DU PROJET**

### **A. JUSTIFICATION**

Le Schéma Directeur du Secteur Développement Rural adopté en 1992 qui vient d'être révisé par le Gouvernement du Mali assigne un rôle moteur de l'agriculture dans la croissance de l'économie nationale. Les petits producteurs pratiquant une agriculture de subsistance même aujourd'hui dominent le secteur. 40% des exploitations ont de moins de 3 ha . A l'exception de la zone cotonnière et des casiers irrigués de l'Office du Niger, où le niveau technologique et la consommation d'intrants ont progressé, la grande majorité des agriculteurs maliens utilise des techniques nécessitant peu d'intrants et les rendements sont peu élevés.

La sécurité alimentaire comme la possibilité offerte à chaque individu d'accéder de façon permanente à une nourriture suffisante en qualité et en quantité pour mener une vie sainte et active, a été reconnu par le Gouvernement comme une politique prioritaire. Dans le cas spécifique du Mali où près de 80% de la population vivent de l'agriculture il est très logique que la sécurité alimentaire passe par l'accroissement de la production agricole.

### **B. OBJECTIFS**

#### **1. Résumé des objectifs initiaux du projet et de leur révision éventuelle en cours de projet.**

Le PSSA au Mali a été formulé avec comme objectif principal d'augmenter rapidement la production de cultures vivrières stratégiques, et pour ce faire (i) d'accélérer l'introduction des techniques améliorées disponibles dans différentes zones à potentiel agricole élevé par un effort de vulgarisation ciblé, utilisant des techniques développées au Mali et dans la sous-région ; (ii) de promouvoir l'adoption des politiques adéquates, y compris celles sur les prix, l'investissement , le crédit rural et la commercialisation, grâce à un dialogue à tous les niveaux entre les autorités compétentes et les partenaires nationaux, et (iii) et de préparer et de réaliser avec tous ces partenaires des programmes d'investissement et de développement des capacités nationales现实的. Cet objectif principal tel comme formulé correspond bien avec la philosophie du PSSA d'aider les pays à faible revenu et déficit alimentaire à augmenter leur production alimentaire par un meilleure transfert de techniques agricoles disponibles à une majorité de producteurs en suivant les approches participative et genre et développent.

Dans le document initial du PSSA l'objectif principal de la première phase est de démontrer la validité technique économique et sociale des améliorations choisies, de renforcer le dialogue sur la politique vivrière à tous les niveaux et entre tous les acteurs et de préparer les programmes d'investissement, de formation et de renforcement des institutions en faveur des zones choisies. Il est à noter que dans le document du Plan d'opérations cet objectif principal de la phase préparatoire a une autre interprétation, notamment visant à démontrer la validité technique, économique et sociale des améliorations choisies et d'identifier et de corriger les contraintes à l'amélioration de la production.

Il est à noter que les objectifs principaux du programme n'étaient pas l'objet de la révision en cours de la réalisation de la phase préparatoire.

Le Plan d'opérations pour la phase préparatoire prévoit la subdivision dans le temps de cette phase en trois sous-phases, à savoir :

- la sous-phase de pré-démonstration(sous-phase 1)
- la sous-phase de démonstration ( sous-phase 2)
- la sous-phase de préparation de la phase d'expansion (sous-phase 3).

Cette subdivision ne s'est pas avérée être bénéficiaire pour la poursuite du projet. Certaines activités et des résultats se sont mélangés en cours du calendrier peu réaliste.

Les objectifs spécifiques, les résultats et activités à mener sont spécifiés au niveau national et aussi par région retenue, dont l'analyse est présentée ci-dessous.

## **2. Révision critique des objectifs immédiats et à long terme**

En dépit de l'absence d'un objectif de développement, les objectifs immédiats sont pertinents , même si au vue de la structure du projet, ils ne sont pas clairement formulés dans le Document du programme. Ils répondent aux exigences de la situation actuelle telles qu'exprimées au niveau de la justification du projet. Au cours de réunions tripartites (Mali, FAO, Pays-Bas) lors de la formulation du projet il été souligné que : (I) le PSSA ne devrait pas être conçu comme un programme ou projet additionnel aux multiples expériences en cours au Mali qui visent à augmenter la production vivrière, mais devrait à terme servir de cadre de concertation et de coordination de l'ensemble des projets/programmes visant l'amélioration de la production vivrière sous la tutelle du MDR, et, donc, contribuer à l'analyse des principales contraintes et les solutions pour les lever, conduisant à l'élaboration de la politique vivrière au Mali, et (ii) qu'il semble nécessaire pour la mise en œuvre de la phase préparatoire du PSSA d'établir un inventaire-bilan des travaux sur les contraintes de la production vivrières et des projets/programmes vivrières terminés ou en cours au Mali, afin de tirer les leçons de l'expérience et d'identifier les synergies possibles avec le PSSA.

En réalité l'objectif principal de la phase préparatoire , tel que formulé semble ne pas être bien défini ni réaliste, surtout là où il s'agit de préparer les programmes d'investissements, de formation et de renforcement des institutions en faveur des zones choisies. Et c'est aussi parce que le Plan d'opération ne met pas à la disposition du projet ni moyens ni temps nécessaire pour mener cette activité. Cet objectif aurait pu être formulé de la manière à refléter plus précisément la préoccupation des réunions tripartites ci-dessus , notamment dans le cadre de la concertation des efforts de tous les acteurs au niveau de l'identification et de l'élimination des contraintes micro-macro économiques à l'augmentation de la sécurité alimentaire au niveau des ménages, ainsi qu'au niveau régional et national. En réalité le PSSA était conçu et aurait pu apporter sa contribution dans la révision du Schéma Directeur du secteur développement rural et dans la préparation des Grands Programmes nationaux tel que sont le Programme d'Appui au Services Agricole et aux Organisations Paysannes (PASAOP), le Programme National d'Infrastructures Rurales(PNIR) et le Programme d'Appui au Secteur Financier (PASF).

## **C. FORMULATION DU PROJET**

### **1. Adéquation de l'identification, des bénéficiaires**

L'identification de bénéficiaires telle que préconisée par le document de projet, porte sur ceux vivant dans les zones retenue pour la première phase du PSSA. Les activités du projet sont basés sur les communautés villageoises des sites choisis. Lors de la formulation du projet les enquêtes au niveau des villages participants ont été menées, ce qui a pu servir au projet à identifier les contraintes principales à l'augmentation de la production vivrière au niveau des sites cibles. Quand à la conception du projet par rapport aux groupes cibles on peut noter les activités retenues en faveur des femmes visant à l'accroissement et à la promotion du rôle de la femme dans la sécurité alimentaire du ménage, aussi à l'amélioration et sécurisation du revenus des femmes , ce qui est en pertinence avec la politique nationale telle que décrite dans le Schéma Directeur du développement du secteur rural.

Quand au choix des bénéficiaires immédiat lors de la phase de démonstration, l'approche participative a été prévue ce qui semble bien apprécié par les communautés cibles dans des sites choisis. Une préoccupation , quand même peut être exprimée a ce niveau ci, surtout si au niveau des sites choisies les plus pauvres n'étaient pas en effet exclus des activités de démonstration bénéficiant des apports du projet en égard à certaines critères de choix des démonstrateurs.

## **2. Logique interne globale du projet**

Les trois composantes prévues initialement dans le Document du projet à savoir : (I) irrigation à faible coût, (ii) amélioration de la production agricole, incluant les activités amont (intrants/crédit) et aval (opérations poste-récolte, transformation, commercialisation, et (iii) analyse des contraintes, modifiées en novembre 1997 avec la formulation des activités de diversification comme une composante autonome, semble être bien intégrées d'une manière logique dans la philosophie du PSSA. En effet, outre les activités de la démonstration bien ciblées , l'intervention du projet au niveau des programmes d'investissement et de la politique des prix, du crédit rural et de la commercialisation, par rapport à l'objectif principal du projet ne semble pas être fournie avec apports ( personnel, moyens financiers et techniques) prévus.

Une incohérence entre apports, activités et produits est à noter par rapport aux réhabilitations des PPIV, des plaines et des bas-fonds au niveau des sites retenus, ainsi que le rôle assez limité des bénéficiaires dans ces activités.

## **3. Clarté et précision dans la description des produits et des activités du projet**

Les produits sont le premier niveau des résultats qui découlent des activités menées pour atteindre des objectifs immédiats. Dans le Document du plan d'opérations les résultats sont décrits d'une manière opérationnelle par rapport à chaque objectif spécifique ( immédiat) pour toutes les composantes par sous-phases et par région séparément. Les activités sont aussi regroupées par rapport aux résultats attendus. Cette approche peut permettre d'avoir une vue en détail quand il s'agit de l'exécution des activités, mais en même temps rend difficile l'identification d'ensemble des résultats par rapport aux objectifs prévus et mène au risque de la duplication et de la dispersion des moyens. Vu les modifications par rapport à l'introduction de la composante de la diversification , la description des résultats et des produits dans des plans de travail annuels est différente par rapport au plan d'opérations initial . L'analyse homogénéisé des résultats et des activités programmés dans la conception du projet est présenté ci-dessous en se basant sur les plans de travail annuels et c'est dans les catégories de quatre composantes du projet.

Au niveau de la composante **maîtrise de l'eau** les résultats et les activités sont liés avec la formation de l'encadrement technique et des membres des comités de la gestion de l'eau, les travaux de la réhabilitation des aménagements et l'introduction des innovations, ainsi que la bonne gestion financière et l'entretien des aménagements. Les résultats par rapport à ces objectifs sont bien décrits et formulés, sauf le dernier élément lié à la gestion ou les résultats ne sont pas en cohérence avec l'objectif. Ils ne sont pas mesurables et la question se pose si les membres de tous les comités de la gestion seront formés à la gestion de l'eau ou si ce ne sont que les membres des comités de gestion des périmètres irrigués , des plaines et des bas fonds.

Les résultats par rapport aux travaux de réhabilitation des aménagement ainsi que l'introduction des innovations technologiques telles que la pointe filtrante et le pompage à motrice humaine, sont assez bien décrits , mais n'étaient pas suffisamment fournies des moyens et des procédés adéquats au niveau des activités. Ainsi ces activités programmées dans le plan de travail d'une manière peu réaliste, a finalement conduit à la situation où cette composante a été trouvée tardive aux autres activités prévues (comme conséquence de ces produits).

**La composante\_intensification de la production** comme programmé devait aboutir à des résultats liés à la sélection et la préparation des agriculteurs pour les démonstrations prévues fourniture des intrants et de matériels agricoles , introduction des technologies choisies, ainsi qu'à certains produits au niveau poste-récolte , comme l'introduction des méthodes améliorées de l'étuvage du riz, battage, la conservation etc. Il est à noter qu'au niveau des démonstrations les produits sont clairement décrits, ce qui n'est pas le cas de la programmation du volet formation des paysans. Les produits prévus ont été suivis des activités bien décrites et programmés dans les plans de travail au niveau des zones retenues.

Certaines inconsistances sont notées au niveau des plans de travail pour les années 2000 et 2001 , surtout là où il s'agit de l'extension de certaines activités aux sites d'adoption, ce qui peut être vu comme

la dispersion des moyens par rapport au sites retenus dans le cadre du projet et n'était pas supportés par des moyens d'encadrement et de formation. Une préoccupation se pose par rapport à l'extension des activités de maraîchage dans les sites de Founia, qui avaient traditionnellement ces activités bien développées et le savoir faire existant. L'apport du projet dans ce cas peut être limité par rapport à l'effet propre.

Certains produits et activités au niveau poste-récolte, comme l'étuvage du riz, la transformation des produits maréchales, ne sont pas bien supportés par des moyens au niveau des plans de travail et ça a été prouvé comme un point de risque pour la défaillance dans l'exécution de ces activités programmées .

Au niveau de la composante **diversification de la production** des résultats et des activités programmés dans les domaines de pisciculture, de l'aviculture, de l'embouche ovine et bovine, de l'apiculture et aussi dans du petit commerce pour les femmes ont été assez clairement formulés et décrits. Au niveau des plans de travail il y a eu une évolution par rapport au sites et par rapport aux activités de l'embouche. Les sites dites d'adoption au niveau de Kita ont été aussi dotés des moyens pour mener des activités de diversification dans des plans de travail à partir de l'année 2000. L'activité de l'embouche suite à la situation locale dans le marché ovin n'était pas rentable au niveau des zones de Kangaba et de Kita, donc cette activité a été remplacée par le petit élevage et s'était reflétée dans les plans de travail comprenant aussi des moyens à la disposition de ces activités. Si la première évolution reste un doute par rapport au moyens dispersés, la deuxième est appréciée comme la flexibilité du projet par rapport à demande local des populations.

*La composante l'analyse des contraintes* manque d'homogénéité au niveau des zones retenues ainsi qu'au niveau des objectifs et des résultats prévus. Les plans de travail se limitent à l'identification et à l'analyse des contraintes micro au niveau des sites et au niveau des activités , tandis que des contraintes sont également liées à l'environnement macro-économique , à des politiques et programmes au niveau national. Donc cette composante devait avoir des activités aux autre niveaux, y compris le niveau national et celui régional.

Les activités au niveau de l'identification et de l'analyse des contraintes liées au genre sont aussi bien décrites pour le niveau inférieure seulement. Malheureusement ces activités prévues n'étaient pas fournies des moyens adéquates ni de l'attention du côté de la direction du projet.

#### *Réalisme des plans de travail*

Des plans de travail annuels ont été beaucoup plus détaillés et réaliste par rapport au plan d'opérations initial. Ils ont été conçus de manière à refléter les résultats achevés et mettre en place des activités et des moyens pour chaque année suivant en tenant compte des réalisations déjà faites et des contraintes rencontrées. Quand au réalisme des plans de travail les activités d'une seule composante telle que la maîtrise de l'eau et surtout le volet aménagement et acquisition des GMP étaient programmées d'une manière irréaliste par rapport à la taille des investissement et aux procédés administratifs d'appel d'offre choisis.

Les apports du projet fournis par le gouvernement malien et par le bailleur de fonds étaient adéquats par rapport aux prévisions du plan de travail. La durée du projet a du être prolongée jusqu'à la fin de l'année 2001 du aux difficultés rencontrés lors de l'exécution du projet.

#### **4. Clarté et adéquation de la structure interne du projet.**

La structure interne de direction et de gestion du projet est assez claire et adéquate aux activités prévues. Le coordonnateur national placé au niveau de DNAMR ainsi que des coordonnateurs régionaux placés au niveau des structures tutelles du projet dans des zones retenues, à savoir : DRAMR à Mopti, OHVN à Kangaba et C MDT à Kita, ont été bien incorporés dans des structures chargées du développement dans le secteur rural.

La conception du projet et le document initial du projet a prévu à mettre en place un cadre institutionnel pour la concertation et l'orientation des activités, à savoir : le comité de pilotage et le comité de suivi au niveau national, ainsi que les comités correspondants au niveaux régionaux.

### **5. Identification des risques dans la conception du projet.**

Le document de projet n'envisage pas d'hypothèses pour justifier la proposition de projet. Parmi les préalables on peut citer:

- L'expérience et les résultats acquis dans le cadre de projets antérieurs devaient être impliquées dans la mise en œuvre du présent projet ;
- Les activités doivent porter sur la réhabilitation plutôt que sur la réalisation de nouveaux aménagements comme outil de production.

Les risques éventuels liés à la mise en œuvre du projet n'ont pas été décrits au niveau du document de projet remis à la mission d'évaluation. Les risques majeurs suivants auraient du être identifiés :

- Risques liés à la mise en place des apports des différentes parties ;
- Risques liés à la complexité, et à l'absence de la concertation;
- Risques liés aux aléas climatiques présents dans les régions ;

### **6. Examen du cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le projet**

Le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le projet est bien examiné au niveau du document du projet. Bien précédemment à la formulation du projet le Gouvernement du Mali était engagé dans une décentralisation. Le Ministère du développement rural a été aussi restructuré. La nouvelle structure comprenait trois directions nationales (I) la Direction d'appui au monde rural ; (ii) la Direction des aménagements et de l'équipement rural ; et (iii) la Direction de la législation , de la réglementation et du contrôle. Au niveau régional , les services étaient regroupés suivant le même schéma. Les textes concernant cette restructuration ont été adoptés par l'Assemblée Nationale en Septembre 1996.

La réforme institutionnelle a prévu de transférer la gestion des projets au niveau régional et de restructurer les dispositifs d'encadrement.

Outre ces structures relevant du MDRE, dans la zone cotonnière du Mali Sud, la vulgarisation est assurée par la CMDT, qui est signataire d'un Contrat-Plan avec le gouvernement pour la prestation de ce service. L'OHVN est chargé du développement dans la zone de la haute vallée du Niger (Koulikoro, Kita). Donc il était vu très logique de mettre la direction du projet au niveau des zones retenues sous la tutelle de ces structures chargées de développement dans ces zones.

Le document de projet présente une analyse de différents partenaires et des organisations non-gouvernementales intervenantes dans le secteur du développement rural. La conception du projet a prévu le renforcement du dialogue sur la politique vivrière à tous les niveau et entre tous les acteurs. Cela devait garantir l'intégration des activités du projet avec d'autres programmes en cours. Il est à noter, que cette démarche n'a pas été bien supporté ni dans des plans de travail par des moyens ni dans le cadre de concertation.

En effet, la conception du projet a prévu assez clairement des relations institutionnelles du PSSA avec les structures de tutelle telles que DNAMR, DRA MR, CMDT et OHVN ainsi qu'avec l'IER. Il est à noter , quand même, que dans l'évolution du projet les relations avec l'IER n'ont pas été structurés, ce qui a abouti à une défaillance dans la mise en place du système intégré de suivie- évaluation prévu par le projet.

## **V. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

### **A. BUDGET ET DEPENSES DU PROJET**

La contribution du Royaume des Pays-Bas au budget du programme est de 2.019.711 dollars EU y compris les frais de gestion et les imprévus pour inflation. Cette contribution extérieure, mise en place en Mai 1998 couvre les coûts du personnel international, les contrats-études pour Aménagements, les coûts de fonctionnement, les équipements, fournitures et consommables, et les frais de formation.

Au plan de la réalisation des dépenses sur cette contribution, le programme a enregistré au total cinq révisions budgétaires . La première actualise (en 98) le budget du plan d'opération initial sur la période de réalisation de Mai 98 à Avril 2001 (Deux financements limités d'un montant total de 352.744 \$US avaient permis le démarrage du programme entre Sept 97 et Mai 98). La dernière révision « E » modifie le budget 2001 pour la prise en compte de la durée de prorogation du programme jusqu'au 31 décembre 2001. Le partenaire a adopté une attitude flexible vis-à-vis de ces différentes révisions en décidant de raccourcir leur circuit d'approbation –tout au moins sur les aspects techniques- par des échanges directs à la base entre l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas et la représentation locale de la FAO

Au 22 Octobre 2001, le taux global de réalisation du budget est de 73,31% . Il ressort de l'examen de la structure des dépenses (calculée sur base révision « E ») que les taux de réalisation budgétaire sont les plus faibles pour le poste « Contrats », (61,5%) suivi des postes « équipements » et « coûts de support » qui se chiffre chacun à environ 64%. Cette situation est révélatrice d'une certaine lourdeur des procédures de mise en œuvre des contrats qui mobilise encore 51% du reliquat du budget .Il est à souligner que ce poste intègre 113.760 dollars US au titre de la contre partie nationale pour la coopération Sud-Sud.

La contribution du gouvernement au programme est estimée à 52.200.000Fcfa. couvrant initialement le salaire du personnel national affecté au programme, les coûts des locaux mis à disposition ; et les compléments de frais d'eau ,d'électricité et de communication dans les trois sites d'intervention.. Ces apports ont été disponibles et ont même enregistré une hausse en valeur par rapport aux frais non initialement comptabilisés d'appui techniques, de supervision et d'équipement complémentaire du personnel affecté.

## **B. ACTIVITES ET RESULTATS**

Le paquet d'activités offert par le PSSA pour créer une dynamique paysanne d'amélioration de la situation alimentaire est composé des éléments suivants :

- 1) Composante de la maîtrise de l'eau à faible coût;
- 2) Intensification des cultures vivrières
- 3) Diversification des activités
- 4) Analyse systématique de contraintes

### ***La composante maîtrise de l'eau :***

La composante aménagement, fort appréciée et tant attendue des populations, n'a pas pu être menée comme planifiée. Etant prévu pour l'an 1999, pouvant ainsi renforcer les démonstrations de paquets technologiques dans les domaines de riziculture, de maraîchage et de pisciculture, à la date de passage de la mission d'évaluation aucun ouvrage n'est terminé.

La mission a noté comme point fort l'appropriation par le PSSA des anciens sites aménagés par d'autres intervenants, mais qui étaient en mauvais état.

Les études ont été terminés en 1999, démontrant un coût d'aménagement dépassant le budget du PSSA actuel. La procédure d'approbation des rapports d'étude, a pris un an. A la suite de cela un choix des sites a été fait par rapport au budget disponible. Ainsi, ce sont les PPIV de la région de Mopti, et une plaine dans la zone de Kangaba qui ont été retenus. Cependant, bien que les études aient été restituées au niveau des villages, les contraintes budgétaires n'ont pas été évoquées.

Pour les sites retenus, l'état d'avancement des travaux se résume comme suit :

Gnimitongo (Mopti)	70%
Daga-Womina (Mopti)	60%
Koubi II (Mopti)	80%
Kéniégué (Kangaba)	0%

Les retards sont dues à une lenteur extrême des procédures d'appel d'offre et de paiement de la FAO. Pour le site de Koubi II on note également un problème au niveau de l'entreprise, qui a démarré les travaux avec des engins en mauvaise état. Pour Dagawomina, une inondation totale du périmètre a interrompu les travaux.

Pour ce qui est de la qualité des débuts des ouvrages de réhabilitations visités par la mission, la préoccupation s'est instaurée par rapport au revêtement en béton des canaux primaires, secondaire et même tertiaires. Cette méthode d'aménagement est assez coûteuse, et demande une supervision assidue par rapport au respect des règles techniques. Deux observations sont faites par la mission :

- des fissures ont été observées dans le béton fraîchement mis en place.
- la couche filtrante entre le béton et le sol argileux gonflant n'est pas introduite, ce qui pose des risques de déformations du revêtement après quelques campagnes, amenant des fuites précoces (aménagement garantie une durabilité de 10 ans).

Les 7 motopompes prévues pour les PPIV de Mopti sont attendu à la fin de l'année 2001.

#### ***La composante Intensification des cultures vivrières***

Pour la composante « Intensification » les cultures suivantes ont été retenus :

- le riz irrigué pour les PPIV de la zone de Mopti
- le riz inondé pour les plaines de la zone de Kangaba
- le riz de bas-fond pour la zone de Kita
- le maïs à haut rendement pour les zones de Kangaba et Kita

Les démonstrations des paquets technologiques ont été conçues par l'Institut d'Economie Rurale suivant un protocole d'accord avec la FAO et ont été implantées dès le démarrage du programme en 1998 dans les différentes zones. La composante « maîtrise de l'eau » était conçue pour soutenir les démonstrations dans le domaine de la riziculture. L'absence des aménagements n'a pas empêché la mise en place en la conduite des démonstrations, mais en a certainement influencé les effets. Cependant, on note malgré l'absence des aménagements un effet positif sur les rendements des cultures dans la plupart des cas.

Les paquets technologiques introduits se composaient de nouvelles variétés supposées mieux produire<sup>1</sup> dans les conditions relatives , accompagné d'une méthode de fertilisation, et de conseils techniques culturales.

La mise en place des démonstrations a été accompagné d'un apport en intrants supposé se reconstituer en Fonds de Roulement. Ce fonds est géré par l'ensemble des démonstrateurs qui sont organisés pour l'occasion en groupement avec un comité de gestion. Certains membres des comités de gestion ont été formés à la gestion. Les comités sont encouragés d'ouvrir des comptes dans les structures bancaires les plus proches (Kondo Jigima à Mopti, BNDA Bamako pour Kangaba, BNDA Kita pour Kita).

#### ***Riziculture***

---

<sup>1</sup> Mopti : Kogoni 91-I; Kangaba et Kita: Shwetasoké, DM16 pour zone profonde, Khaodawk, Sik 9 pour zone moyenne; Sik 131, BR4 pour zone haute

Dans le cadre des PPIV à Mopti, les démonstrations ont concerné la variété Kogoni 91-1. Cette variété a été adopté par l'ensemble des exploitants après les premiers tests, pas spécialement pour son rendement, qui en réalité ne diffère pas trop de la variété apporté par ORM, mais surtout pour ses qualités en terme de résistance contre les maladies.

Les démonstrations en matière de riziculture dans les 3 sites de Mopti ont concerné 60 paysans dont 3 femmes.

Pour ce qui est des plaines inondables dans la zone de Kangaba et les bas-fonds de Kita, des variétés ont été testés selon les franges de hauteur (zone haute, zone moyenne et zone profonde). Les résultats des tests à Kangaba n'ont été que concluantes pour les variétés introduites dans la zone haute (Sik 131) . L'absence de réhabilitation des digues et des ouvrages de maîtrise de l'eau ont certainement joué un rôle, et expliquent la variation énorme qui existe entre les campagnes.

Les démonstrations dans la zone de Kita ont concerné uniquement les femmes : 74 au total. Pour ce qui est de Kangaba, les démonstrations ont concerné 21 femmes et 17 hommes la première année, mais beaucoup moins par la suite, faute de reconstitution de fonds, dû aux inondations de parcelles lors de la première campagne.

### Maïsiculture

La culture de maïs a été identifié comme culture vivrière ayant une incidence particulière sur la sécurité alimentaire dans les zones de Kangaba et Kita. Le paquet introduit a consisté en la variété « Sotubaka », accompagné d'instructions de fertilisation, de calendrier agricole et de techniques culturales. Dans toutes les localités le rendement obtenu (3 à 4 t/ha contre 1,5 t/ha avec a été fort apprécié par les démonstrateurs, ainsi que par les autres paysans à l'intérieur du village et dans les villages environnants, que par les structures d'accueil du PSSA.

Selon les informations figurant dans les différents rapports du PSSA, les gains de rendement sur les variétés locales ont été surtout intéressant à Kangaba (gain en revenu sur 0,42 ha d'environ 30 000 fCFA, contre un gain d'environ 7000 fCFA pour la même superficie à Kita).

Il est à noter que le paquet technologique maïs introduit a des charges extrêmement élevés par rapport au paquet traditionnel.

A Kita, les démonstration de maïsiculture ont concerné 82 paysans, ce qui est le double de ce qui était prévu au démarrage. Actuellement, avec les extensions dans 7 autres sites dans la zone, environ 70 autres paysans sont concernés. Pour les villages de la zone de Kangaba, 79 démonstrateurs sont enregistrés dont 3 femmes.

Dans le cadre de l'amendement des sols, en combinaison avec la préoccupation de la sécurité alimentaire, de nouvelles démonstrations ont démarré en 2000/2001 dans les zones de Kangaba et Kita pour relier la maïsiculture à la culture de niébé. Les résultats ne sont pas encore convaincantes, car la première campagne les feuilles ont été attaquées. Cette année le PSSA s'apprete à apporter un produit biologique de lutte contre la maladie en question, pour éviter la perte de cette deuxième campagne au niveau de Kangaba.

### Maraîchage

Etant donné que le maraîchage est une activité très appréciée et déjà pratiquée surtout par les femmes dans toutes les régions du PSSA, l'intensification a consisté en l'amélioration des variétés et les doses et types de fertilisation, en combinaison avec un apport en formation et en intrants. Les démonstrations ont concerné notamment la pomme de terre et l'échalote à Mopti et elles ont ciblé l'ensembles des femmes exploitant les différents périmètres (total environ 7,5 ha).

Pour ce qui est la zone de Kangaba, le maraîchage a touché au total 124 femmes et 2 hommes sur 3 sites , d'une totalité de 2 ha repartis sur 3 villages. Des tests d'introduction des variétés plus résistantes , de nouvelles techniques de production et de protection phytosanitaire ont été réalisés sur une multitude de spéculations à très petite échelle.

Dans les 2 sites de Kita, les démonstrations ont portés sur la fertilisation minérale et organique notamment de la pomme de terre, de la tomate, l'oignon, le poivron et le concombre. Elles ont concerné environs 150 producteurs/trices (en majorité des femmes) sur une totalité de 27 ha.

Les démonstrations de maraîchage sont accompagné par un apport en intrants sous forme de fonds de roulement, et souvent aussi de grillage et de petit matériel. Le manque de suivi chiffré des démonstrations ne permet pas une appréciation des résultats des tests. Les paysan(ne)s ont surtout très bien apprécié l'apport en semences et en intrants. Les rendements de l'échalote à Mopti sont connu par rapport à une pratique paysanne (dans les meilleures conditions 28 t/ha d'échalote contre 23 t/ha suivant les pratiques paysannes), mais pour les autres spéculations, très peu de chiffres sont disponibles.

La mission a pu retenir de ses entretiens un manque d'orientation des démonstrations sur les contraintes liées à la filière. Notamment dans le région de Kita, ce sont surtout les problèmes de conservation et de transport qui se posent au maraîchateurs. Ce n'est que dans le plan d'opération de cette année que l'introduction de quelques séchoirs a été prévue.

Il est également à noter qu'une relation a été établie dans le cadre du maraîchage à Kangaba, avec le projet SPAI de la FAO<sup>2</sup>, ayant pour but d'approcher les producteurs maraîchers des entrepreneurs commerçants de semence, à travers des crédits aux producteurs. Cependant, en l'absence d'entrepreneurs privés, le PSSA s'est chargé d'apporter la semence. L'expérience « SPAI » a été utilisé notamment pour financer les démonstrations de maraîchage à Banancoro, site d'extension de Kangaba .

### ***La composante diversification***

La composante diversification n'avait pas été prévue lors de la formulation du PSSA. Les seules activités figurant dans le plan d'opération initiale sont la mise en place de quelques batteuses et décortiqueuses en vue de faciliter les opérations post-récolte (notamment pour le riz) et le petit crédit pour les femmes. La conception des autres volets s'est fait au fur et à mesure avec l'appui de divers consultants spécialistes dans les matières. Il y a eu des formulations successives du volet production animale (embouche ovine et aviculture), du volet apiculture, de la pisciculture, et du boisement (à Mopti). De toutes les activités de diversification, c'est la pisciculture qui n'a pas pu être démarré à l'heure du passage de la mission, compte tenu du fait que sa mise en œuvre a également nécessité des aménagements qui ont pris du temps à se mettre en place. A Mopti (Gnimitongo et Dagawomina) l'empoissonnement est prévu pour novembre 2001. A Founia (Kita) l'exploitation des mares est lié à l'aménagement du bas-fonds, car se trouvant au centre de ce bas-fonds.

L'importance des activités de diversification pour l'équilibre nutritionnel et l'augmentation des revenus des populations rurales n'est plus à démontrer. L'objectif du PSSA était de pouvoir introduire des activités pouvant améliorer les pratiques existantes. Les mêmes principes ont été employé pour la mise à disposition des « intrants ». Les premiers démonstrateurs ont recu tout le matériel et une dotation de base en la matière, qu'ils devraient rembourser au comité de gestion de l'activité au village. Le fonds de roulement ainsi constitué devrait pouvoir servir d'autres personnes dans le village intéressé à l'activité. La mise en place des premières démonstrations ont dans tous les cas été accompagné de formations spécifiques et de voyages d'échange, ainsi que d'un encadrement rapproché.

### **L'embouche ovine**

L'activité embouche ovine a été conçue en première position pour la région de Mopti, où l'activité était déjà pratiqué de façon rudimentaire. Un fonds de 50 000 francs par personne devait permettre dans les trois villages de la zone à une trentaine de personnes ( dont 6 femmes) initialement de s'acheter 2 moutons et de les nourrir et soigner pour 4 mois. L'activité a démarré en 1999.

---

<sup>2</sup> SPAI: ..... 4000 dollars utilisé sur 13000 dollars disponibles pour les crédit

En réalité l'activité est menée par un nombre plus restreint à Koubi, suite à la perte de 7 moutons lors du voyage vers le village (pinasse a chaviré). Le montant défini par le consultant lors de la mission de formulation de l'activité n'a pas suffit dans tous les cas de se procurer de 2 animaux sur les marchés locaux et de les emboucher selon les instructions. Les bénéfices n'ont pas toujours été satisfaisants aux yeux des démonstrateurs.

Ces expériences ont amener les démonstrateurs de Gnimitongo après une première campagne, de déposer leur fonds à la banque (Kondo Jigima) comme fonds de garanti et de se procurer d'un crédit plus important, permettant de se lancer dans l'embouche bovine, qui est considéré plus rentable. Effectivement, selon les témoignages, les marges bénéficiaires sur un animal après embouche sont d'ordre de 30 000 fCFA, contre un maximum de 10 000 fCFA pour un mouton. Le remboursement du premier crédit de 2 500 000 fCFA par le comité a permis une nouvelle tranche de crédit de 4 000 000 . De 10 personnes le groupement est actuellement à 17 membres, dont 4 femmes.

Il faut noter cependant qu'il est nécessaire pour un groupement de se faire enregistrer officiellement et de se procurer d'un récipcé, avant de pouvoir se rendre à la banque pour demander un crédit. La plupart des groupements créés lors de l'implantations des activités du PSSA n'ont pas encore été reconnus officiellement.

L'activité d'embouche a également été testé à Kangaba en 2000. Cependant, les races localement disponibles ne se prêtant pas tellement à l'embouche, l'activité a été transformé par les 15 démonstrateurs (dont 4 femmes) en élevage de caprins et d'ovins. A la date du passage de la mission le fonds de roulement n'avait pas encore été reconstitué, malgré le succès de l'activité d'élevage selon les pratiquants. Les problèmes se posent surtout au niveau du suivi sanitaire des animaux. Le service de santé animal étant privatisé au Mali, il convient au villageois de tisser les liens avec le mandataire sur place, ce qui n'a pas toujours été facile.

Fort de cette expérience, l'activité d'embouche n'a pas été proposé à Kita. Le PSSA a permis dans les deux villages test à un groupe de environs 40 femmes de constituer des noyaux d'élevage de moutons, tout en leur donnant des instructions sur l'habitat, l'alimentation et les soins de santé. A Founia, où l'activité a démarré en 2000, le remboursement a commencé en nature (2 têtes à remettre à une nouvelle démonstratrice). De 54 têtes pour 19 femmes, le troupeau est actuellement accru jusqu'à 81 têtes pour 24 femmes.

Cependant, le problème des soins vétérinaires se pose également ici et la mortalité des moutons est un problème ressenti. Cependant, sur les 19 femmes éleveurs du début, il y en a 12 où l'activité a été fructueuse.

### L'aviculture

L'activité de démonstration en aviculture vise l'amélioration de la race locale de poules, par l'introduction de coqs améliorateurs dans le milieu. Ce coqs étant très fragiles et inadapté au milieu, ils exigent un habitat spécial et des soins appropriés. Les coqs sont donnés par le PSSA après la construction par le démonstrateur d'un poulailler amélioré, qui est complété par des portes et fenêtres au compte du PSSA. Dans la région de Mopti, l'activité a démarré en 1999, et à la date de passage de la mission on a compté au total une soixantaine de poulaillers (dont 44 à Gnimitongo), dont 21 femmes. Malgré la fragilité des coqs et les problèmes de soins des poussins, l'activité est très apprécié par les populations, qui ont vu le prix des poules sur le marché augmenter avec l'augmentation du poids de la race locale.

Dans les deux autres zones les activités ont démarré en même temps. A Kita on compte 81 poulaillers améliorés dont 30 appartiennent aux femmes. A Kangaba il s'agit de 36 poulaillers dont 26 sont effectivement équipés.

Selon le rapport de suivi de Kangaba, on constate une nette amélioration du taux de vaccination de la volaille suivi (39% en 2000 contre 84% en 2001), ce qui est due à un renforcement de l'appui. 63% des coqs améliorateurs introduits sont actuellement vivants.

A Kita, l'action de vaccination s'est également répercute sur les pintades à Founia et les canards à Kodialan.

A Mopti, le taux de vaccination est resté en dessous de la moyenne avec 53%. Surtout à Koubi, l'activité n'est pas bien maîtrisé, probablement due à un mauvais départ. Les conditions dans lesquels les premiers coqs ont été amené au village étaient telles que bon nombre a péri dès l'arrivée. Ceci est attribuable à un manque de soins de la part du PSSA.

La mission a remarqué que la vente de coqs métissés au niveau des villages est courant, mais elle n'a pas pu se rendre compte de l'état du fonds de roulement dans le cas de l'aviculture.

#### L'apiculture

L'apiculture est une activité porteuse conduite traditionnellement dans les zones de Kangaba et de Kita. L'activité de démonstration a consisté en l'apport de ruches Kényanes, reconnu pour leur étanchéité. Au total 40 ruches Kényanes ont été confiés à des démonstrateurs dans les 4 sites PSSA. Ces ruches ont atteint un taux de peuplement de 84%.

En effet, la démonstration a également été accompagné de matériel de récolte de miel, de formations technique sur la production des essaim d'abeilles, et la formation des hommes et des femmes dans le village pour la transformation des sous-produits en savon, bougies et de pommade. A Kodialan il y a eu un apport en Fonds de commercialisation, permettant à la coopérative d'apiculteurs du village (6 producteurs) d'acheter le miel des producteurs traditionnels dans les alentours et au niveau du village, et de le vendre à profit à un commerçant de Bamako.

Ainsi, pour l'activité apiculture, il y a eu une orientation filière notamment dans le village de Kodialan (région Kita).

Même si les apports du PSSA ont été donnés aux mêmes conditions des autres, sous forme de fonds de roulement, la mission n'a pas eu d'informations par rapport à un quelconque remboursement de ces crédits au niveau des villages.

#### Le boisement

C'est dans la région de Mopti, où le bois fait généralement très rare, que l'activité de boisement a été associé à la riziculture dans les PPIV. C'est une expérience déjà menée dans la zone par le PVRES depuis le début des années 1990, et qui a contribué surtout à amoindrir les coûts d'entretien des PPIV et/ou des GMP. L'expérience du PSSA est menée en partenariat avec l'ONG AFAR sur place, qui est chargé de la mise en place, de la formation et du suivi de l'activité. La mission a pu constater les premières plantations à Gnimitongo (20 ha), et une pépinière à Londéna (quartier de Dagawomina). Etant donné que c'est la première année, très peu d'observations pourront être faites par rapport aux produits de ces activités.

#### Les équipements post-récolte

Depuis la première année du PSSA la plupart des sites ont été dotés d'équipements post-récolte comme les décortiqueuses et les batteuses. Elles avaient pour but d'alléger les opérations post-récolte, notamment pour le riz à Mopti, et pour le riz et le maïs à Kangaba. La région de Kita n'a pas bénéficié de décortiqueuses, étant donnée qu'en l'absence d'aménagements du bas-fonds la production de riz disponible ne serait pas en mesure de rentabiliser les équipements.

Les conditions d'octroi ont été partout les mêmes : Les équipements sont donné avec des consignes pour la création d'un fonds d'amortissement au niveau d'une caisse d'épargne de la place.

En réalité, la mission a pu constater qu'aucune décortiqueuse de cette période n'était encore en mesure de fonctionner. La pièce maîtresse étant en panne, plusieurs réparations avaient été fait dessus, mais sans résultats positifs. Même si les meuniers et les gestionnaires avaient été formé par le PSSA à l'entretien et à la gestion de l'équipement, les artisans disponibles dans les environnements du village ne sont pas capables

de réparer ces équipements. Un service après-vente n'existe pas non plus à l'atelier des artisans de Niono, où les machines sont produits.

Un autre problème de gestion qui s'est manifesté est le niveau d'organisation des femmes propriétaires de ces équipements, qui fait que souvent celles parties en formation ne se retrouvent pas forcément en position de gérer effectivement le matériel (cas de Kéniégué).

Pour ce qui est des batteuses, la mission n'a pas pu constater les mêmes problèmes de gestion. Les hommes étant généralement organisé en AV depuis longtemps, ils ont pu gérer l'équipement convenablement. La plainte se trouve plutôt au niveau de la capacité des batteuses mis en place.

#### Fonds de petit crédit

En vu de diversifier les sources de revenus des femmes, et notamment pour des actions de stockage et de commercialisation des céréales, des fonds de 200 000 à 300 000 fCFA de petit crédit ont été introduits dans tous les sites. Le nombre de femmes bénéficiaires a varié en fonction du montant octroyé à chaque femme (entre 10 000 et 25 000). Généralement les cycles de rotation sont de 3 ou 4 mois, mais les règles de gestion diffèrent un peu selon le site. Dans certains villages, étant donné que le nombre de femmes est très élevé par rapport à la disponibilité de fonds, les rotations concernent chaque fois un autre groupe de femmes. Les 10% d'intérêt retenu sont dans ces cas déposé dans un compte à la banque (Mopti). Dans d'autres sites les mêmes femmes sont chaque fois de nouveau bénéficiaire, mais les intérêts permettent avec le temps d'augmenter le nombre de bénéficiaires. Dans ces villages (Kangaba), l'argent n'est pas déposé, sauf lors de la récupération (remboursement hebdomadaire pour certains activités). Dans un site, le PSSA a augmenté le Fonds après un an (Gnimitongo), ce qui a permis au groupe de femmes de économiser un montant assez élevé, leur donnant accès à un crédit auprès de la banque en question pour acheter un moulin.

On doit noter cependant que le fonds petit crédit n'est pas partout utilisé à des fins de stockage et de commercialisation des céréales.

#### ***La composante Analyse des Contraintes***

La mise en place d'un mécanisme d'analyse et de résolution de contraintes au développement était intimement lié à la démarche globale du PSSA. Il devait permettre d'interpeller qui de droit pour assurer de façon durable, l'instauration de la dynamique d'augmentation de la production au niveau des sites.

Pour ce faire un consultant a été contracté, qui a commencé ses missions dans les sites PSSA en septembre 1999 et qui a mis au point une méthodologie et formé les cadres sur le terrain. Il était prévu également de former deux paysans leaders par village pour compléter la boucle, ce qui n'a pas pu être réalisée.

La mission a noté une forte concentration de l'action « analyse des contraintes » sur les domaines en démonstration, notamment au niveau micro. L'analyse n'est pas amené au niveau des systèmes de production ou de vie, ni à des niveaux supérieurs méso et macro. En l'absence de structures de concertation régionales, permettant la résolution harmonieuse des problèmes ressentis par les paysans, et le manque de capacité locale (niveau village) pour conduire ces analyses, la composante perd quelque peu sa valeur.

#### La formation

Les formations du PSSA ont visé aussi bien le renforcement des capacités techniques des démonstrateurs, que celles de la gestion. Les formations ont été dans la plupart des cas sous-traitées avec des ONG de la place (AFAR à Mopti, GERDS sise à Bamako pour Kita et Kangaba,) ou avec des consultants. Les formations en gestion ont été fait de façon regroupés.

L'encadrement des sites PSSA a été permanent. Les agents pris au compte du programme étaient dans la plupart des cas installés dans les villages de démonstration. Ces agents ont bénéficié également de plusieurs formations devant améliorer leur performances, notamment en techniques d'animation,

d'analyse de contraintes et d'analyse socio-économique selon le genre. A ces formations ont généralement été associés certains partenaires et agents du service de tutelle.

### **C. APPUI DU GOUVERNEMENT**

Au delà du respect de ses engagements en terme de participation au financement , l'appui général du Gouvernement au programme s'est traduit par la mise à disposition d'un personnel compétent et de qualité. L'expérience et l'engagement de ce personnel ont positivement contribué à la bonne mise en œuvre des activités ainsi qu'aux niveaux de résultats atteints. On peut également capitaliser comme apports, la célérité dans la mise en place de la coordination et l'adéquation du choix des structures d'insertion du PSSA . Ces facteurs ont été porteurs de l'implication précoce de ces institutions dans le processus de montage du programme ,mais aussi de leur participation à la mise en œuvre et au suivi des plans annuels de travail du programme.

L' appui du Gouvernement a cependant fait défaut par rapport à la conditionnalité de mise en place du mécanisme de concertation institutionnelle prévu, et devant permettre :

De créer la synergie nécessaire entre partenaires par rapport aux interventions du programme ;  
Une plate –forme efficace de préparation de la phase ultérieure du programme et d'approfondissement des articulations avec les autres programmes sectoriels et/ou macro économiques.

Il semble utile de souligner à cet effet, que le démarrage du PSSA est intervenu en pleine période d'application des mesures de restructuration des services du Ministère du développement Rural et que le risque était réel de mettre en place des comités dont la fonctionnalité et la pérennité seraient compromises.

Des solutions alternatives ont certes été développées (notamment par l'association de la Coordination du PSSA aux rencontres préparatoires des campagnes agricoles annuelles et son implication à la préparation d'autres programmes nationaux tel que PNIR.) mais elles restent insuffisantes par rapport à la philosophie générale du PSSA.

Une étude commanditée par le Ministre du Développement Rural , dans laquelle des propositions sont faites concernant le cadre de concertation et de suivi du PSSA , a été présentée en septembre 2000 sans donner suite à un engagement précis.

La mission a été informée par le Secrétaire général du Ministre du Développement Rural, qu'une analyse approfondie des propositions de l'étude sus-indiquée sera faite de façon imminente en vue d'intégrer le cadre de concertation sectorielle en préparation pour Schémas Directeur du Développement Rural.

### **D. DIRECTION ET GESTION DU PROJET**

La gestion financière du programme relève exclusivement de la FAO en tant qu'agence d'exécution principal. Le système en vigueur repose sur une multitude de centres de décision pour l'évaluation et la satisfaction des besoins. Ainsi quatre seuils sont définis en fonction du montant des enveloppes de dépenses quelque soit la catégorie de dépense. Ce système se caractérise par une bonne transparence de ses procédures, mais il entraîne du fait de l'éloignement des différents centres de décision, une lourdeur dans l'exécution financière du programme et une faible connaissance du suivi de l'état de réalisation financière globale du programme par la représentation locale et la coordination.

La Direction/ gestion technique du programme est assurée par une coordination nationale placée sous la tutelle de la DNAMR. La coordination nationale sert d'interface du programme avec les structures bénéficiaires et autres partenaires impliqués. Il supervise la mise en œuvre des activités sur le terrain et participe aux différentes missions d'appui au programme. En collaboration avec la représentation locale

de la FAO, il élabore les besoins et suit la procédures de mobilisation des fonds pour l'exécution technique des activités programmées.

Dans la situation actuelle les plans d'opération annuels du PSSA sont élaborés par le coordinateur national en rapport principalement avec les structures bénéficiaires pour la réalisation des activités (DRAMR-Mopti, OHNV, CMDT). Ce système de planification peut être amélioré en l'élargissant aux différents partenaires du programme et en y intégrant une étape d'approbation en terme d'analyse de cohérence avec les autres interventions de la tutelle(DNAMR) qui a en charge l'animation du dispositif national de vulgarisation.

Quoique de taille assez réduite , la coordination nationale se révèle compétente pour l'exécution de son mandat qui est réalisé avec dynamisme et détermination. L'efficacité de son action devra être recherchée par un léger renforcement de l'équipe.

#### **D. APPUI TECHNIQUE ET OPERATIONNEL**

Le PSSA a bénéficié de différents types d'appui techniques et opérationnels au cours de sa phase préparatoire.

Premièrement il avait bénéficié d'un APO Néerlandais, chargé de l'appui méthodologique et de suivi-évaluation dans le cadre de la mise en œuvre du PSSA. Malheureusement la personne a du abandonner le poste au bout de 4 mois pour des raisons personnelles. Des démarches ont été entreprises par l'Ambassade des Pays-Bas et la coordination du PSSA pour le remplacer ou pour transformer son post en missions d'appui, mais sans succès. Une mission de la FAO pour appuyer à la mise en place du système de suivi-évaluation en 1999 n'a pas apporté satisfaction.

Parallèlement, un protocole d'accord était signé avec l'IER, notamment pour prendre en charge ce volet suivi-évaluation, en plus de la conception et de l'accompagnement des démonstrations.

La mission a constaté que pour ce qui est des démonstrations les appuis de l'IER ont été généralement bien appréciés par l'équipe du PSSA. Cependant, les termes des protocoles n'ont pas été suffisamment claires. Ainsi, le PSSA n'a pas toujours bénéficié de rapports d'analyse des démonstrations.

Pour le volet suivi-évaluation la contribution de l'IER a été très insuffisante. En effet, à part un document produit en 1999 par M. Mariko Dramane, aucun suivi n'a été réalisé sur le terrain. Aussi, même si quelques fiches rudimentaires de collecte d'information ont été conçues, ces fiches n'ont pas suivi tout le parcours d'approbation, et aucun mécanisme est prévu pour leur application et leur analyse. Des problèmes internes à l'IER expliquent en partie cet état de fait, mais ne le justifie pas.

Les autres appuis techniques qui ont été assurés sur contrat par des ONG et consultants locaux et qui ont concerné les différentes activités de démonstration et de formation, sont menées à la satisfaction de l'équipe du PSSA et des bénéficiaires, à l'exception de l'OGES à Mopti, chargé de l'aménagement de la mare de Gnimitungo.

Une composante importante d'appui technique au PSSA sur le terrain était prévu dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Le protocole entre le gouvernement du Mali, celui de la République de Chine et la FAO était signé en 1997, dans lequel était précisé la mise à disposition dans les sites PSSA de 30 techniciens Chinois, dont 4 techniciens supérieurs chargés de l'appui technique et de la coordination. Cependant, à la date du passage de la mission aucun technicien Chinois n'a pu rejoindre le Mali. Les blocages pour la mise en œuvre du protocole d'accord sont inconnus par la mission, mais l'équipe du projet a montré les messages confirmant leur arrivée imminent.

#### **VI. EVALUATION DES RESULTATS ET DE L'EFFICACITE**

## A. EFFETS ET IMPACTS

### Effets immédiats

*Pour ce qui est de la composante maîtrise de l'eau :* Les effets des démonstrations déjà assez encourageants sur les rendements des nouvelles variétés, promettent un renforcement de cet effet au moment où les aménagements seront achevés et bien maîtrisés. Cependant, l'effet contraire pourrait se produire dans les villages où un aménagement a été prévu et étudié, mais pour lesquels il n'y a pour l'instant pas de financement. Un début de découragement par rapport au remboursement des fonds de roulement des composantes intensification est visible à Kangaba et Kita, tandis que le démarrage des travaux à Mopti a entraîné un dynamisation des villages.

Pour ce qui est des aménagements de la région de Mopti, le retard des travaux a causé la perte d'une campagne de production à Koubi II, et est en train de compromettre la contre-saison. Les travaux sont achevés à 80%, et le GMP n'est pas encore sur place. A Dagawomina, la qualité des travaux, ensemble avec un niveau extrême du fleuve Niger, ont causé d'importants inondations, qui auront certainement un impact sérieux sur la production de cette année. Compte tenu de la situation alimentaire déjà précaire dans la zone, et la difficulté d'exploitation des plaines (pratique traditionnelle) cette année dûe au niveau d'eau, cette situation est très préoccupante.

*Pour ce qui est de la composante intensification :* Les paquets riz (irrigué, inondé, submergé) ont été testés dans les anciens aménagements. Sans la maîtrise de l'eau, on peut dire que les tests à Mopti ont entraîné surtout le changement de la variété dans tous les périmètres, au vu de la résistance contre les maladies. Dans les plaines inondées et les bas-fonds les nouvelles variétés de riz ont donné de meilleurs rendements, mais l'excès d'eau a entraîné également beaucoup de pertes. Globalement on peut dire que la première année d'expérimentation les Fonds de Roulement ont été reconstitués, mais à partir de la deuxième campagne les problèmes ont commencé. Actuellement, la mission n'a pas pu constater la situation des FdR, mais au moins dans 4 sites ils ne sont pas reconstitués entièrement.

A Mopti, la nouvelle variété de riz est actuellement accessible à travers l'Opération Riz Mopti.

Pour le maïs à Kangaba et Kita, on peut considérer que le PSSA a eu du succès. Etant donné que la culture traditionnelle (le sorgho) ne produit que 1,5 t/ha maximum, et que la variété de maïs introduit, « sotubaka », a un potentiel de 4,5 t/ha, ce céréale peut avoir un impact substantiel sur la sécurité alimentaire. Les rendements obtenus varient entre 3 et 4 t/ha, et le niveau d'adoption du paquet technologique est appréciable. Aussi bien l'OHVN à Kangaba, que la CMDT à Kita, vendent actuellement la variété de maïs, et permettent le crédit intrants céréales. Certains groupes de démonstrateurs à Kangaba ont pu augmenter leur FdR avec un crédit supplémentaire à l'OHVN. A Kita, la culture de coton donne accès aux crédits intrants céréales à la CMDT, ce qui a d'ailleurs motivé beaucoup de paysans à installer une parcelle de coton à côté de leur maïs.

Cependant, la reconstitution du FdR pour la culture du maïs fait défaut dans beaucoup de villages, notamment dans les sites initiaux du PSSA, où les démonstrateurs sont à leur 4<sup>ème</sup> campagne. Des raisons de pluviométrie sont avancées, ou de respect de calendrier. Mais il est à noter que les villages dits d'adoption, où le PSSA a commencé plus tard à appuyer la maïsiculture selon les mêmes principes, ce problème ne se pose pas. Ce qui montre que la dynamique interne par rapport à la gestion collective de l'activité, n'est pas très élevé.

Il faut noter aussi que les critères de participation aux démonstrations maïs sont tels que l'activité ne touche que cette partie de la communauté ayant le moins de problèmes par rapport à la sécurité alimentaire. L'accès à la technologie demande beaucoup de moyens, et une étude socio-économique pouvant prouver la rentabilité au cas où le paysan n'a pas tous les moyens de production réunis, n'a pas été faite.

*Pour ce qui est du maraîchage :* Les informations ont manqué à la mission pour pouvoir s'exprimer aux effets des démonstrations de maraîchage. Dans bon nombre de sites le périmètre maraîcher n'était pas ou très peu exploité.

Ce que la mission retient des entretiens avec les bénéficiaires, est que l'apport en matériel de travail et en semences est considéré comme l'essentiel de la démonstration, ce qui ne peut pas avoir été le but du PSSA. Le rellement du volet maraîchage avec le fonds SPAI est considéré par la mission comme un point fort, qui n'a cependant pas été exploité à fond. L'apport du SPAI a été utilisé uniquement comme complément financier, malgré sa démarche fort intéressante permettant la mise en relation direct des productrices avec les commerçants et entrepreneurs.

*Pour ce qui est des activités de diversification :* Les résultats des démonstrations sont généralement très appréciées par les démonstrateurs et on note une augmentation successive du nombre de démonstrateurs dans les villages.

Les démonstrations ont démontré qu'il est possible de diversifier les sources de revenus en introduisant des activités de diversification dans le système de production. Avec un minimum de moyens, et les connaissances techniques, chaque milieu a des opportunités porteuses. La prise d'initiative a été stimulé dans ce sens. Aussi, il a été démontré que l'accès aux intrants, aux soins vétérinaires et même à l'information est plus facile quand on est bien organisé. Finalement, dans certains sites, il a été expérimenté l'effet boule de neige une fois que l'action a démarré, avec l'intervention des SFD. Les bénéfices des activités pourront fructifier et faire profiter d'autres personnes, ou augmenter les investissements.

Ce qu'il faut noter à ce niveau, c'est que l'encadrement n'a pas su exploiter cette opportunité d'apprentissage, qui était recherché au niveau des communautés ciblés. L'approche d'encadrement a été assez classique, c'est à dire activité par activité, et de façon isolé et technique.

## **Impact sur la réalisation des objectifs du PSSA**

*Par rapport à l'objectif de développement :*

Sur le plan micro-économique les activités du PSSA ont contribué à améliorer la sécurité alimentaire des ménages des démonstrateurs, à travers l'augmentation des rendements et la diversification des activités. Aussi, la mission a constaté une certaine dynamique dans les différents sites, due à l'introduction d'une amalgame d'activités à la fois. L'influence du PSSA sur l'état de la sécurité alimentaire dans sa globalité au Mali reste cependant invisible.

*Par rapport aux objectifs spécifiques du PSSA :*

Promouvoir l'adoption de politiques adéquates, instaurer le dialogue entre partenaires et préparer avec eux des programmes d'investissements et de développement de capacités : tel étaient formulés les objectifs spécifiques du PSSA au Mali. Pour les atteindre, la phase préparatoire avait été instauré, devant permettre d'avoir les instruments nécessaires pour influencer les politiques, et pour avoir de quoi relier les partenaires. En quelque sorte, le PSSA avait été conçu pour devancer la mise en place des Grands programmes nationaux comme le PASAOP et le PNIR, qui avaient déjà été mis en chantier. Le PSSA avait pour but d'influencer le processus de conception de ces programmes.

En réalité, le PSSA a évolué comme un petit projet et malgré le fait qu'il a suivi de prêt toutes les préparatifs pour la mise en place du PASAOP et du PNIR, son influence est resté en dessous des attentes. Cela est dû tout premièrement par la lenteur du processus. A la date de la mission d'évaluation aucun grand programme n'a démarré et aucune structure n'est en place. C'est surtout l'absence de structures de concertation qui a fait que la concertation et l'influence des politiques et des pratiques des partenaires, est resté minime par rapport aux objectifs.

*Par rapport aux objectifs spécifiques de la phase préparatoire I du PSSA:*

Il s'agissait de démontrer la validité technique, économique, et sociale des améliorations choisies et d'identifier et de corriger les contraintes à l'amélioration de la production.

Pour ce qui est des activités d'intensification, la validité technique et financière ont été démontrées. Ce n'est pas le cas pour la validité économique et sociale.

La validité technique a ensuite été démontrée pour l'activité d'élevage d'ovins et de caprins, en zone Kangaba et Kita, et pour l'embouche (notamment bovine) en zone de Mopti. L'amélioration de la race locale de volaille, a été techniquement un succès dans toutes les zones.

L'analyse de la validité économique et sociale aurait pu être démontrée à travers un système de suivi-évaluation où du moins par des études ciblées d'évaluation socio-économiques des paquets technologiques introduits. La structure chargée de cette composante (IER) n'a pas donné satisfaction dans ce domaine.

Pour ce qui est l'analyse des contraintes et leur correction, la mission a démontré que cet objectif n'a pu être atteint que pour le niveau micro-économique, et encore uniquement pour ce qui est des activités en démonstration. Une analyse intégré du système d'exploitation dans la zone, lié aux contraintes méso- et macro-économiques et la recherche de solutions à ce niveau a fait défaut. En réalité, la composante n'a pas pu être exécuté entièrement, faute de temps et de moyens.

## **B. DURABILITE**

### ***Durabilité institutionnelle :***

L'ancre du PSSA dans les structures existantes chargé du développement des zones respectives (DRAMR, OHVN et CMDT) a permis une dissémination de certaines technologies ou paquets technologiques concluantes. Il s'agit notamment des améliorations agronomiques (variétés de riz à Mopti, paquet technologique et variétés de maïs à Kita et Kangaba, tests des relais maïs-niébé à Kita).

L'intervention du PSSA a renforcé les liens entre l'IER (Institut d'Economie Rurale, chargé de la recherche Agronomique au Mali) et les structures tutelles.

Le PSSA a le plus atteint son objectif de création de dynamique au sein de sa structure d'accueil à Kita, à la CMDT, et plus précisément pour la composante intensification de la production céréalière. La semence « sotubaka » est actuellement vendu par la CMDT, en complément des semences cotonnières, et avec un apport en engrangé. Aussi, la CMDT a décidé de généraliser les test de relais maïs-niébé dans tous ses secteurs d'encadrement de la zone de Kita.

Cependant, le manque d'un mécanisme de concertation et de suivi au niveau local, régionale et national limite énormément la possibilité d'appropriation des expériences réussies ainsi que la complémentarité et l'harmonisation des interventions.

### ***Durabilité de la démarche introduite :***

L'accompagnement des démonstrations de Fonds de Roulements à fonds perdu sans intervention des SFD crée une situation artificielle peu favorable à l'application du paquet technologique par les autres paysans. Aussi, les critères de participation aux démonstrations d'intensification sont telles (2 pairs de bœufs, attelage, crédible, etc) que seul les paysans déjà « modèles » dans la communauté, sont visés. Les deux choses superposées, en plus d'un encadrement au jour le jour (encadreur spéciale pour le village et résident dans la plupart des cas) rendent la multiplication de l'expérience dans une situation sans apport semblable, peu probables.

Certains exceptions ont été notées par la mission, notamment dans la région de Mopti, où les groupes de démonstrateurs ont pu trouver leur chemin vers les SFD (Kondo Jigima) pour augmenter leur fonds et

multiplier l'activité . Les emboucheurs de bovins de Gnimitongo ont pu augmenter leur fonds initiale de 762 000 fCFA accordé pour l'embouche ovine, à 4 millions de fCFA aujourd'hui. L'embouche ovine n'ayant pas été suffisamment rentable selon les démonstrateurs, ils se sont organisés pour essayer l'embouche bovine.

Par contre à Kangaba le relais avec les SFD sont quasiment impossible, au vue même de leur absence totale dans la zone. La seul caisse présente à Kangaba (Jigiyasoba) se limite à l'épargne et le crédit aux femmes. Les structures utilisés pour le dépôt des fonds sont Kondo Jigima et BNDA, dont les sièges les plus proche sont à Bamako

Pour l'accès aux intrants agricoles comme l'engrais et les semences, le canal de l'OHVN est le plus indiqué. Certains villages ont pu augmenter leur Fonds d'engrais en prenant à crédit avec l'OHVN.

A Kita, la présence de la CMDT présente les mêmes opportunités pour le moment, pourvu que le paysan en question cultive également le coton. Les SFD ne sont présent à Kita que de façon très timides (Nyésigiso), et jusqu'à présent aucune relation existe à ce niveau. Cependant, il y a un démembrement de la BNDA à Kita. Des stratégies paysannes sont en train de se développer dans la région de Kita, faisant le lien entre la culture de coton (accès aux intrants, revenus) et la production céréalière (en occurrence la maïs).

La mission est d'avis que la démarche crédit du PSSA a résolu un problème de disponibilité de moyens pour améliorer la production, mais pas de façon durable. La preuve en est que pour les fonds d'intrants pour la riziculture à Mopti les paysans regardent toujours le projet pour des augmentations de fonds. Le problème se pose moins à Kangaba, et à Kita, où les structures chargées du développement (OHVN et CMDT) ont une pratique renommé de crédit de campagne. Ces pratiques seront cependant remises en cause sous peu, lors des discussions sur l'avenir de l'OHVN et de recentrage de la CMDT qui sont imminent.

En ce qui concerne les démarches adoptés pour la composante « maîtrise de l'eau à faible coût » la mission est d'avis qu'elles ne sont pas appropriables par les populations bénéficiaires, ni par les structures d'états mandatés pour ces aspects du développement rural. Elle a voulu renforcer des dynamiques paysannes en choisissant des sites sur lesquels des initiatives dans le domaine de la maîtrise de l'eau avaient été prises par les producteurs. Mais avec la démarche peu participative, et des procédures non-maîtrisables, la dynamique semble avoir été transformé quelque peu en attentisme, ce qui est une perte énorme pour le développement du village. Les aménagements prévus, promus et essentiels aux démonstrations d'intensification, n'ont pu que commencer en début de l'année à Mopti, et pas du tout à Kangaba et Kita, et au moment du passage de la mission (mi-octobre) aucun ouvrage était terminé. Un village a perdu sa campagne hivernale à cause des retards entièrement dû aux facteurs externes au village, et le risque de perte de la campagne de contre-saison est présent et ressenti très fort par les producteurs, qui n'ont pas d'autres sources de revenu que la riziculture dans les PPIV.

## C. EQUITE ET CONSIDERATIONS DU GENRE

Le programme dans son ensemble reconnaît l'existence dans son groupe cible d'hommes et de femmes ayant des besoins et des contraintes spécifiques liés à leurs activités respectifs et évoluant dans un contexte où seul la complémentarité entre les différentes ressources et compétences pourra amener à la sécurité alimentaire. Cette reconnaissance s'est démontré tout d'abord par une analyse du genre faite lors de la phase de formulation, et dont les résultats figurent dans le plan d'opération. Cette analyse a inspiré le choix des activités à proposer en démonstration.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités, notamment celles de diversification, mais à Kita et Kangaba également dans celles visant la production céréalière, les femmes sont autant visées en tant que groupe cible que les hommes. La participation des femmes aux réunions avec le PSSA, et aux activités de formation et de démonstration, ne semble pas poser de problèmes au niveau du groupe cible.

Des efforts ont été menés pour renforcer la conscientisation par rapport au « genre », par le biais de séances de sensibilisation au niveau même du village, faisant suite à des sessions spéciales de formations des agents d'encadrement, des leaders villageois, et des partenaires intervenants.

Le contenu de la formation, exécuté par CEDREF-GED, reconnu pour ses expériences en la matière, a porté sur la nécessité de faire participer les femmes au processus de développement et de prise de décision au niveau villageois, pour un développement plus durable.

L'effet de ces sensibilisation est surtout visible en termes d'accès aux activités du programme (et non pas le contrôle), étant donné que la porte d'entrée est l'AV pour la production céréalière (riz à Mopti, maïs à Kita, riz à Kangaba) , ce qui reste un bastion masculin. A l'exception des activités spécifiquement introduites au bénéfice des femmes, le nombre de femmes participant aux démonstrations est toujours inférieur au nombre d'hommes, et l'implication des hommes dans la prise de décision et même dans la conduite des activités, est prédominant (Mopti)

L'absence d'un système de suivi a empêché de montrer une évolution quelconque au niveau des intérêts stratégiques des femmes, ainsi que l'impact des activités dans leur globalité sur la position des femmes au sein de leur communauté et dans le foyer. On suppose que les liens qui existent entre l'augmentation des revenus des femmes sur l'alimentation de la famille et notamment des enfants, ainsi que sur la santé de la famille, se confirmeront dans le cas du projet PSSA, car des informations manquent pour s'exprimer sur les résultats effectifs.

Des préoccupations ont été exprimées par la mission en ce qui concerne l'impact de certains technologies sur les rapports homme-femme, notamment par rapport à l'utilisation de la fumure organique (bouse de vache) dans la zone du Delta du Niger (Mopti). Etant donnée que cette ressource est le premier combustible pour la zone, une situation de concurrence pourra rapidement s'instaurer entre les hommes (fumure des champs) et les femmes (cuisine et maraîchage), ayant pour effet direct l'alourdissement des tâches des femmes (recherche de combustibles). Le paquet technologique proposé dans les PPIV comprend 10 tonnes à l'hectare d'apport en fumure organique (2 fois an).

#### **D. COÛT-EFFICACITE**

Par rapport à sa formulation, le programme qui n'a pas souffert de disponibilité de ressources initialement prévues, n'a pu réunir toutes les exigences de la phase de pré-démonstration, notamment la mise en place des aménagements de maîtrise d'eau. Par rapport à l'état d'exécution actuelle de ces investissements, le programme aurait gagné en coût/efficacité par l'utilisation d'une stratégie alternative de gestion locale de la mise en place de ces aménagements ( contractualisation des structures de la DNAER ; ou de l'AGTIER )

Tel que réalisé, le programme a axé ses activités sur la démonstration de la faisabilité de paquets technologiques performants. Les résultats atteints apparaissent aux plans agronomique et financier, rentables, particulièrement dans les domaines de la céréaliculture (riz, maïs). Cependant, la validité économique de ces résultats n'a pu être démontrée (.Le système d'évaluation socio - économique prévu à cet effet n'a pas été réalisé, et la composante « Analyse des contraintes » entreprise assez tardivement n'a pas encore dépassée le niveau de l'exploitation paysanne.) Ceci limite les possibilités d'appréciation du coût/efficacité en matière d'intensification et de diversification.

Toutefois on peut relever que les résultats techniques réalisés sont faibles comparativement aux acquis actuels du Système National de recherche agronomique. Ainsi, l'élargissement des activités de démonstration dans des sites dits d'adoption (non initialement prévus) apparaît peu efficace en terme d'utilisation des ressources( dispersion des coûts).

La démarche adoptée, en terme d'encadrement par les structures existantes et de recours aux compétences nationales peut être globalement considérée comme facteur de réduction des coûts .

### **E. FACTEURS AYANT INFLUÉ LES RESULTATS DU PROJET**

Au titre des facteurs ayant positivement influencé le programme , on peut retenir :

- la priorité accordé par le gouvernement Malien à la mise en œuvre d'une stratégie efficace de sécurité alimentaire(SDDR 1992) et son engagement dès 1998 dans la préparation de grands programmes nationaux pour ce faire ;
- l'insertion du PSSA dans la Direction nationale ayant en charge la coordination des activités d'appui au monde rural ,et l'adoption dans ce contexte d'une démarche de réalisation du programme par les structures bénéficiant des sites d' intervention ;
- la compétence et la détermination du coordinateur national ainsi que la motivation du personnel d'encadrement affecté par les structures bénéficiaires ;
- le choix et la pertinence des technologies à tester ,et leur démonstration par voie d'une réelle recherche participative des bénéficiaires
- le caractère genre sensible imprimé au programme dès sa phase de conception ;
- l'adéquation des thèmes de formation de l'encadrement et des groupes -cibles partenaires.

Parmi les facteurs d'influence négative des résultats du programme, on peut citer :

- l'absence du mécanisme d'orientation et de pilotage prévu ;
- la taille réduite de la coordination nationale du programme ;
- la lourdeur des procédures de passation des marchés et de mobilisation de fonds pur la réalisation de certaines activités ;
- la non exécution des investissements programmés dans les délais prévus;
- la faible capacité de prestations de certains partenaires pour les investissements ;
- l'absence d'un système opérationnel performant de suivi-évaluation du programme
- le démarrage assez tardif de la composante « Analyse des contraintes »
- l'insuffisance des relations avec la dynamique sectorielle de préparation des grands programmes nationaux

## **VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **A. CONCLUSIONS**

Au terme des visites, observations et analyses effectuées, les conclusions et recommandations auxquelles la mission est arrivée sont les suivantes :

#### *1. Cadre institutionnel et Administration*

Le programme s'insère de façon adéquate dans le système institutionnel chargé au plan national, de l'appui au monde rural. Son administration relève d'une coordination compétente mais de taille trop réduite. Cette situation a introduit une insuffisance dans le suivi de certains partenaires du programme. Son exécution régionale a sensiblement été facilitée par l'implication préalable des structures d'encadrement bénéficiaires à sa formulation.

L'efficacité globale du programme a cependant été limitée par l'absence de mécanisme de concertation institutionnelle prévu dans la conception, devant permettre de créer:

- d'une part la synergie nécessaire entre partenaires par rapport aux interventions et ;
- d'autre part, une plate – forme efficace d'instaurer un dialogue fécond à tous les niveaux et entre tous les partenaires, ainsi que d'approfondissement des ses articulations avec les autres programmes sectoriels et ;
- de préparation de la phase ultérieure du programme.

## 2. Approche

Le PSSA a reconnu le besoin en moyens de production, notamment en intrants et en savoir faire, comme le goulot d'étranglement principal pour atteindre la sécurité alimentaire au niveau des ménages par l'amélioration de la production agricole.

La solution apportée dans tous les cas de démonstration, est la dotation en Fonds de Roulement à gérer par les comités de gestion de démonstrateurs. Ceux-ci sont encouragés à développer des relations avec les SFD, ce qui n'était pas possible dans tous les sites.

L'application des taux d'intérêts sur les Fonds de Roulement par les comités n'existe qu'au niveau des fonds de petit crédit. Ces taux – fixés aux choix des comités – varient de 5 à 10%.

Cette approche est considérée par la mission comme peu appropriée dans le cas où l'objectif plus profond de l'action est de mettre en place un mécanisme qui permet aux producteurs d'accéder aux technologies démontrées.

Les sites auraient du être choisi par rapport à la disponibilité d'un système financier décentralisé, et des efforts auraient du être déployés pour impliquer les SFD dès l'entrée du programme au village, dans les modalités de mise en place des fonds de roulement.

Lors de sa conception, le programme a insisté de prendre en compte les aspects Genre en identifiant les besoins des hommes et des femmes de façon différenciée pour les activités de démonstration. Les femmes ont été associées à toutes les missions et formations, dans un ratio d'environ 1 femme, sur 5 hommes.

Il faut noter cependant que les aspirations du programme d'analyser régulièrement les contraintes liées au genre (relations homme-femme dans la communauté), et de faire un suivi par rapport à l'impact des démonstrations sur les rapports homme-femme, n'ont pas été comblées. Aussi, le contrôle des femmes sur la gestion des activités PSSA au niveau du village, est resté en dessous des attentes.

## 3. Réalisations et acquis

La composante *Maîtrise de l'eau à faible coût*, n'a pas contribué à la réussite des démonstrations, faute de retards de démarrage et de l'exécution des travaux démarrés, ou de retrait par rapport aux aménagements prévus dans le document de base.

L'absence des réhabilitations n'a pas empêché le démarrage des démonstrations *d'intensification de la riziculture* en zone irriguée comme en zone inondée ou submergée, qui ont tout de même donné de rendements plus élevés que les pratiques locales. Les démonstrations variétales pourront être qualifiées comme « réussites » au vu de leur adoption par l'ensemble des exploitants dans les différents périmètres.

Cependant, dû à l'absence d'un système approprié de suivi-évaluation permanent, aucune déclaration ne peut être faite par rapport à une éventuelle rentabilité économique des paquets technologiques. Aussi la mise en place des fonds restreints pour les intrants des démonstrateurs, freine la prise d'initiative par rapport à une adoption plus large. Cela va de même pour *l'intensification de la maïsculture*. La différence se trouve dans les opportunités qu'offrent les structures de développement sur place à Kita et Kangaba, dans le cadre de l'accès aux intrants. D'ailleurs, une appropriation des technologies par les structures respectives est déjà en cours.

La situation est légèrement différente en ce qui concerne le *maraîchage* et les *activités de diversification*. Bien que les activités en démonstration soient bien appréciées par les bénéficiaires, leur impact en termes d'amélioration variétale ou de race, n'est évident que pour l'aviculture. Malheureusement il y a ici également l'absence de suivi socio-économique.

La mission a noté une faible prise en compte des contraintes liées aux filières, réduisant ainsi l'impact sur les niveaux meso- et macro-économiques.

Très généralement la mission a des doutes par rapport à possibilité d'appropriation des paquets technologiques proposés, aussi bien pour l'intensification que pour la diversification, par les populations moyennes et pauvres, sans pour autant lever la contrainte d'accès aux crédits de façon durable et conforme à la réalité.

La composante *Analyse des contraintes*, ne semble pas avoir été comprise dans toutes ses potentialités. Elle n'a pas pu atteindre toutes ses objectifs, et en l'absence des cadres de concertation au niveau des régions et au niveau national, elle perd quelque peu sa valeur.

La mission regrette cet état de fait, car c'est cette composante, en synergie avec le mécanisme de coordination/concertation, qui aurait permis de soulever le PSSA au dessus d'un projet ordinaire de développement locale, et de préparer la capitalisation et le transfert des acquis de la phase de démonstration vers la phase d'expansion.

En conclusion, la mission note que sur le plan micro-économique les activités du PSSA ont contribué à améliorer la sécurité alimentaire des familles des démonstrateurs, à travers l'augmentation des rendements et la diversification des activités. Aussi, la mission a constaté une certaine dynamique dans les différents sites, due à l'introduction d'une amalgame d'activités à la fois. L'influence du PSSA sur l'état de la sécurité alimentaire dans sa globalité au Mali reste cependant invisible.

#### **4. Budget et dépenses du projet :**

La contribution du Royaume des Pays-bas au budget du programme qui est de 2.019.711 dollars EU a été mise en place à partir du Mai 1998 et au 22 Octobre 2001 le montant total de financement a été remis à l'agence de l'exécution la FAO.

A la même date , le taux global de réalisation du budget est de 73,31%. L'examen de la structure des dépenses indique (calculée sur la base de révision « E ») que les taux de réalisation budgétaire sont les plus faibles pour le poste « Contrats »,(61,5%) suivi du poste « équipements » qui se chiffre à environ 64%. Cette situation est révélatrice d'une certaine lourdeur des procédures d'appel d'offre dont l'incidence a été la plus significative sur la composante « Aménagements ». Les contrats qui mobilisent encore 51% du reliquat du budget intègrent un montant de 113.760 dollars US au titre de la contre partie nationale pour la coopération Sud-Sud non encore réalisée.

Le gouvernement a respecté ses engagements dans le cadre du financement du programme avec un apport global de plus de 52.200.000 Fcfa , couvrant le salaire du personnel national affecté au programme, les coûts des locaux mis à disposition, et les compléments de frais d'eau , d'électricité et de communication dans les trois sites d'intervention..

#### **B. RECOMMANDATIONS**

##### **Proposition d'une phase transitoire**

Compte tenue des objectifs et des résultats attendus du programme en cours, ainsi que du taux d'achèvement des activités et de l'importance de ces achèvements pour les bénéficiaires engagés, ainsi que de la nécessité d'intégrer la démarche PSSA dans les Grands Programmes Nationaux en formulation, la mission recommande aux trois parties la mise en place d'une phase transitoire de 12 mois afin de:

- réaliser les aménagements prévus des plaines inondables (sites de Koulikoro) et des bas fonds (sites de Kita) pour lesquels les études ont été faites, et les engagements ont été pris dans des villages et où une sensibilisation a été déjà entreprise par rapport à l'entretien et la gestion des aménagements;

- finaliser et capitaliser les acquis de la phase de démonstration du PSSA , ainsi que formuler et préparer la phase d'intégration du PSSA s'inscrivant dans le cadre des Grandes Programmes Nationaux , notamment le PASAOP, le PNIR et le PASF.

Il s'agit notamment :

- De permettre à l'agence d'exécution de faire fonctionner convenablement le PSSA au Mali pendant un an, en recentrant les actions sur la consolidation des actions dans les sites initiales, l'analyse des contraintes au niveau meso et macro – économique et la mise en place d'un système de suivi - évaluation maîtrisable à tous les niveaux (147 000 \$ EU)
- De financer en parallèle, l'aménagement des sites pour lesquels les études ont été faites, mais qui n'ont pas pu être retenu faute de moyens financiers (coûts supplémentaire de 775 000 \$ EU)
- De financer l'appui à la formulation de la phase d'intégration du PSSA, qui se fera en collaboration étroite avec tous les partenaires du secteur, y compris les Programmes Nationaux déjà en place ( 35 000 \$ EU).

A cet effet il est nécessaire de donner en urgence des instructions au programme sur les modalités de préparation de cette phase.

### **A la FAO**

Prendre toutes dispositions de nature à décentraliser d'avantage la gestion financière du programme PSSA surtout pour accélérer la mise en marche des travaux de la réalisation des aménagement dans des sites retenus lors de la phase transitoire, comme proposé ci-dessus.

Améliorer l'accès de la Représentation locale et de la Coordination nationale aux données d'exécution financière.

Poursuivre les réflexions en vue de l'intégration des interventions du PSSA dans le cadre des Grands Programmes Nationaux.

Prêter main forte au Gouvernement malien dans la mobilisation de bailleurs de fonds, en vue de permettre la réalisation de la phase transitoire et d'assurer la continuité du programme PSSA à l'issue de la phase d'intégration.

Généraliser dans les sites d'intervention PSSA l'association d'autres programmes de la FAO, comme « Téléfood », « SPAI », PCT.

### **A l'Ambassade Royale des Pays-Bas**

Maintenir son appui au programme pendant une phase transitoire, qui permettrait d'atteindre les résultats attendus de la phase I du PSSA et de préparer une phase d'intégration dans les Programmes Nationaux du Secteur de Développement Rural.

### **Au Gouvernement malien:**

Reconduire le Coordinateur national actuel dans son mandat, et améliorer l'efficacité de la phase transitoire du programme en renforçant son équipe avec deux spécialistes pour les aspects suivi-évaluation et l'analyse des contraintes.

Veiller à ce que les conditions d'un démarrage imminent de la composante coopération Sud-Sud du programme soient réunies.

S'assurer que le mécanisme de concertation prévu pour le PSSA, soit intégré dans celui en préparation pour l'ensemble des grands programmes nationaux .

S'assurer de la cohérence des Plans d'opération annuels avec les autres interventions de la structure de tutelle PSSA.

### **Au Programme**

Consolider les acquis de la phase préparatoire du programme dans ses zones d'intervention actuelles, et d'en capitaliser les démarches réussies et transférables.

Mettre un accent particulier non seulement sur la réalisation, mais aussi sur la mise en place de mécanismes de suivi-évaluation et d'analyse de contraintes.

Assurer la finition des travaux au niveau PPIV de Mopti en veillant sur la qualité des aménagements .

Elargir la participation aux travaux de planification annuelle des activités du programme soit élargie aux autres partenaires

Faciliter la mise en place des partenariats entre les groupements d'éleveurs et les mandataires.

Appuyer les comités de gestion villageois à développer davantage les relations avec les SFD pour pérenniser les Fonds de Roulement.

### **VIII. Leçons Apprises**

Le secteur rural du Mali dispose d'un capital initial de pratiques déjà courantes du développement. La mise en place du PSSA a démontré la nécessité d'un mécanisme d'intégration des différents programmes dans le secteur du développement rural en vu d'atteindre les objectifs de la sécurité alimentaire.

L'expérience du PSSA a démontré le caractère non indispensable de l'introduction de fonds de roulement pour l'adoption des techniques par les exploitations paysannes. La mise en place de ces fonds freine la prise d'initiative par rapport à une adoption plus large.

L'approche intégrée et participative de mener les activités au niveau des bénéficiaires villageois adoptée pendant la phase préparatoire du PSSA peut être capitalisée pour la mise en œuvre de Grands Programmes Nationaux.

Les contraintes de la mise en place de la phase préparatoire du PSSA ont démontré la nécessité pour la FAO de recentrer son rôle sur les aspects techniques dont elle a la compétence.

Dans la recherche des solutions les plus appropriées pour assurer la durabilité technique et économique des investissements le choix d'un procédé peut être justifié seulement si on peut assurer la qualité des travaux.

## **Annex I *Mandat de la mission***

### **MISSION TRIPARTITE D'EVALUATION DU PROJET GCSP/MLI/022/NET**

### **“PROGRAMME SPECIAL POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE - PHASE I »**

### **ROYAUME DES PAYS-BAS/ FAO/ REPUBLIQUE DU MALI**

#### **1. Antécédents**

##### ***1.1. Objectifs du Programme.***

Le Mali est un pays continental et sahélien. Le secteur rural est le moteur de son économie. En effet ce secteur représente 43 % du PIB en 1997 et trois quart des exportations. Environ les 80 % de la population du Mali sont occupés dans ce secteur caractérisé par l'insécurité alimentaire (notamment céréalière) due surtout aux contraintes climatiques (fluctuations importantes souvent enregistrées). Cette situation fait du Mali un pays à déficit alimentaire et à faible revenu malgré l'existence d'énormes potentialités agro-sylvo-pastorales.

C'est pourquoi, suite à une mission exploratoire de la FAO en janvier 1996, le Gouvernement du Mali a confirmé son intérêt pour participer au Programme Spécial de Productions Vivrières en Appui à la Sécurité Alimentaire (PSSA) initié par la FAO.

Il s'agit d'améliorer les productions vivrières de façon durable en mobilisant les ressources nationales disponibles grâce aux approches participative et genre et développement.

#### **Objectif principal**

Le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire est une initiative de la FAO destinée aux pays membres à faible revenu et à déficit alimentaire pour aider ces derniers à augmenter leur production alimentaire par un meilleur transfert de techniques agricoles disponibles à une majorité de producteurs en suivant les approches participative et genre et développement.

#### **Objectifs spécifiques**

Ils se résument en trois points :

- promouvoir l'adoption de politiques agricoles concertées y compris celles sur le prix, le crédit rural, la commercialisation, la transformation, l'investissement ;\*
- instaurer un dialogue fécond à tous les niveaux et entre tous les partenaires ;
- préparer et réaliser avec les partenaires des programmes d'investissement et de développement des capacités.

#### ***1.2. Phases***

Le PSSA s'exécute en deux phases.

Phases I. Cette phase consiste essentiellement en des démonstrations conçues comme des points d'ancrage pour déclencher le processus participatif d'évaluation des options technologiques, organiser les paysan (ne)s et leurs relations avec les partenaires afin d'identifier et de lever les contraintes à l'adoption des paquets techniques à l'origine de l'augmentation de la production vivrière. Cette phase permet de montrer, en somme, la validité technique, économique, sociale et environnementale des améliorations choisies pour une large diffusion lors de la phase II.

Phase II : Elle est plus ambitieuse et porte sur la mise en oeuvre des solutions techniques, des mesures politiques, des programmes d'investissement et de renforcement des capacités nationales nécessaires pour surmonter les problèmes qui freinent l'augmentation durable de la production. Cette phase n'a pas démarré.

#### **1.3. Composantes**

La phase I a quatre principales composantes maîtrise de l'eau à faible coût ; l'intensification des systèmes de production ; la diversification de la production ; l'analyse des contraintes.

#### **1.4. Zones**

La phase I ou phase préparatoire intéresse sept sites dans trois régions (région de Mopti cercle de Mopti avec trois sites région de Koulikoro cercle de Kangaba avec deux sites ; région de Kayes cercle de Kita avec deux sites). Le choix définitif de ces zones a été approuvé par un comité ad hoc de coordination constitué en 1996 par le Ministre de Développement Rural. Il tient compte des critères PSSA : zone à haut potentiel de production, existence d'organisations paysannes motivées et représentatives, existence d'infrastructures relativement bonnes pour l'écoulement du surplus de production ; possibilité de synergie avec d'autres projets complémentaires. En ce qui concerne les types d'aménagements hydro agricoles, la priorité a été donnée au cours de la phase I aux bas-fonds, plaines inondables et petits pérимètres irrigués villageois. Les zones choisies ont environ 700 ha de rizières exploitées par une population d'environ 9000 habitants dont 51,4 % de femmes.

#### **1.5. Financement**

Avant le démarrage du PSSA le 1er Mai 1998 sur financement des Pays-Bas de 2 019 711 \$ EU, deux montants limités avaient été dégagés pour financer un programme minimum (le 1er par FAO de septembre 1997 à Décembre 1997 pour 252 744 \$ EU SPFP/MLI/6701 ; le 2ème par le Royaume des Pays-Bas de Décembre 97 à Mai 1998 pour 100 000 \$ EU : GCP/INT/483/NET).

La fin de la phase I est prévue pour le 30 Avril 2001. La contribution des Pays-Bas pour cette phase est estimée à 2 019 712 \$ EU tandis que le Gouvernement du Mali finance les salaires, à hauteur de 86 700 \$ EU, assure les frais d'électricité d'eau, de communication, met des bureaux à la disposition de la FAO pour la mise en oeuvre du PSSA. L'appui des services techniques de l'Etat est assuré.

#### **1.6. Les produits escomptés/Résultats attendus**

Au cours de la période de trois ans, la phase I du PSSA devait contribuer à atteindre les résultats et à obtenir les produits suivants :

- Tous les partenaires du PSSA sont sensibilisés et formés aux approches participative et genre et développement ;*

- L'encadrement technique et les membres hommes et femmes des comités de gestion sont formés à la gestion de l'eau ;
- A la fin de la phase I, tous les travaux de réhabilitation des PPIV, plaines bas-fonds sont réalisés (chaque acteur connaissant bien ses tâches respectives).
- L'entretien et la maintenance de l'équipement d'exhaure (pompes GMP et pompes à motricité humaine) sont assurés.
- La gestion financière des périmètres plaines et bas-fonds est convenablement assurée par tous les membres des comités de gestion des périmètres, plaines et bas-fonds.
- Les techniques d'intensification ainsi que les paysannes et paysans démonstrateurs sont identifiés par l'Institut d'Economie Rurale et l'équipe PSSA.
- Les paysan (ne) s démonstrateurs et l'encadrement sont formés
- Une première série de contraintes (micro et macro) à analyser est identifiée.
- La maîtrise de l'eau est améliorée.
- L'entretien des réseaux est assuré par les membres des comités de gestion des irrigants.
- Des possibilités de diversification, notamment pour le maraîchage et l'élevage à cycle court, la pisciculture, l'apiculture, l'agroforesterie sont identifiées.
- Des innovations technologiques à faible coût ont été introduites pour augmenter la production et améliorer la productivité.
- Les variétés améliorées de riz, maïs et cultures maraîchères sont introduites.
- Les techniques culturales et de post - récolte sont améliorées ;
- Les contraintes micro et macro-économiques et celles liées au genre sont identifiées et analysées par les acteurs.
- Au moins un attelage complet est placé dans chaque village pour les femmes.
- Des équipements et intrants pour la riziculture et le maraîchage sont placés au profit des femmes.
- D'autres produits relatifs aux objectifs spécifiques cités à la page 1 sont atteints.
- Des politiques agricoles concernées y compris celles sur les prix, le crédit rural, la commercialisation, la transformation, l'investissement sont promues et adoptées.
- Le dialogue est instauré entre les partenaires (PSSA = cadre de concertation et d'harmonisation).
- Des programmes de développement des capacités ont été réalisés en partenariat.
- Des programmes d'investissement ont été exécutés en partenariat avec d'autres intervenants ; sinon qu'une harmonisation des méthodes d'intervention en investissement (aménagements hydro – agricoles) a précédé les actions.

La phase préparatoire ou phase I devait permettre d'identifier l'ensemble des contraintes au développement durable des bénéficiaires concernés par des réhabilitations des différents types d'aménagement à bas coûts ; par une meilleure gestion de l'eau ; par un meilleur approvisionnement des exploitations en intrants et par une maîtrise de la conservation, de la transformation et de la commercialisation des productions agricoles des zones concernées.

Elle devait permettre également d'identifier des voies et moyens pour lever les contraintes et de préparer un programme d'investissement à l'échelle nationale.

## **1.7. Les réalisations**

Les rapports semestriels, les fiches d'informations trimestrielles les rapports techniques commandités par la coordination nationale donnent des informations sur l'état d'exécution du programme notamment :

- la comparaison entre activités prévues et celles effectivement réalisées
- l'identification des obstacles ayant entravé l'exécution de certaines activités et faire des recommandations de mesures correctives.

Des résultats encourageants sont obtenus en intensification des systèmes de production. Le rendement moyen du maïs sotubaka dépasse 3t/ha tandis que les variétés locales sont à 1t 900/ha; le rendement moyen du riz irrigué dépasse 7t/ha : Kogoni - 91 - 1 tandis que les variétés de riz de bas-fond ne dépasse guère 3 à 4t/ha. Les rendements des cultures maraîchères sont appréciables. Les résultats des activités de diversification restent faibles même si on note quelques progrès (amélioration de la santé aviaire, de l'habitat). En pisciculture le PSSA est à la phase de démarrage. La maîtrise de l'eau n'est point effective à cause de la non exécution des travaux de réhabilitation.

Au titre de l'aspect institutionnel, on note la non effectivité des comités suivants (comité de pilotage, comité national de suivi, comité régional de suivi, comité local de suivi). L'étude juridique a cependant conclu à leur création. Des projets de décisions et d'arrêtés furent préparés pour le ministre de l'agriculture depuis le 1er trimestre 2000.

### **2. Objectif de l'évaluation**

Cette évaluation conjointe de la phase I du PSSA a pour but de comparer les réalisations aux prévisions du projet et de fournir des recommandations au Gouvernement du Mali, à la FAO et au Royaume des Pays – Bas sur la poursuite ou non du PSSA vers l'élargissement de la phase I ou sous sa forme actuelle au regard de la nouvelle politique du MDR axée sur les programmes nationaux (PASAOP, PNIR, PASF). Tout besoin d'assistance extérieure complémentaire (accord Sud – Sud) sera identifié.

Les conclusions de cette évaluation devront être prises en compte par la revue tripartite finale de la phase I du PSSA prévue en novembre 2001 et devront servir à envisager sereinement la poursuite du PSSA (élargissement de la phase I puis expansion à d'autres régions agro - écologiques) ou sa réorientation et ce, en fonction des résultats, des objectifs réalisés ou à réaliser.

### **3. Portée de l'évaluation**

*La mission conjointe devra évaluer :*

- a) la pertinence du PSSA en fonction des priorités définies dans le schéma Directeur du secteur Développement Rural et le Programme d'Appui au Secteurs Agricoles et aux organisations Paysannes (PASAOP). Le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) et le Programme National de Lutte contre la Pauvreté mais également en fonction des besoins de développement..

- b) *La clarté et le réalisme des objectifs de développement du PSSA et des objectifs immédiats, y compris la détermination des buts, l'identification des bénéficiaires et les perspectives de durabilité.*
- c) *La qualité, la clarté et l'efficacité de la conception de la phase I du PSSA, notamment :*
- la clarté et la cohérence logique entre les apports, les activités, les produits et les progrès vers la réalisation des objectifs (qualité, quantité et échéances) ;
  - le réalisme et la clarté de la détermination des obligations préalables et des conditions à réunir (hypothèses et risques) ;
  - le réalisme et la clarté des relations institutionnelles que le PSSA entretient avec l'environnement extérieur, du cadre de gestion et du cadre institutionnel et de la mise en œuvre du plan de travail (exemple : Institut d'Economie Rurale, la Direction Nationale d'Appui au Monde Rural, la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles/CMDT/Région de Kita ; l'Office de la Haute Vallée du Niger/DRI Kangaba ; la Direction Régionale de l'Appui au Monde Rural et autres partenaires) ;
  - le rapport du coût - efficacité de la conception du PSSA.
- d) L'efficacité et l'adéquation de la mise en oeuvre du PSSA y compris la disponibilité des fonds au regard du budget, tant celui du Royaume des Pays -Bas que la composante nationale ; la qualité et la fourniture en temps utile des apports de la FAO et du Gouvernement du Mali ; l'efficacité au niveau de la gestion du travail ; les difficultés au niveau de la mise en oeuvre ; l'adéquation du suivi et des rapports ; l'ampleur de l'appui et de l'engagement nationaux ainsi que la qualité et la quantité de l'appui administratif et technique de la FAO.
- e) Les résultats de la phase I du PSSA au Mali y compris une évaluation complète et systématique des produits obtenus à ce jour (quantité et qualité au regard du plan de travail et progrès accomplis par rapport aux objectifs immédiats). La mission examinera en particulier l'état d'avancement et la qualité des travaux relatifs à :
- la maîtrise de l'eau à faible coût (réhabilitation, la mise en place de système récurrent de gestion des PIV, plaines, bas - fonds ; la gestion des pompes : GMP et à motricité humaine; les problèmes d'exhaure et de captage) ;
  - l'intensification des systèmes de cultures (rendements moyens atteints, le taux d'adoption des technologies recommandées, l'organisation des paysan (ne)s concernés. Il s'agit de la riziculture, maïsiculture et du maraîchage) ;
  - la diversification (résultats obtenus en aviculture, embouche ovine, pisciculture, apiculture, petit crédit aux femmes pour des activités rémunératrices) ;
  - l'analyse des contraintes : les agents et producteurs ont ils été formés à l'identification et à l'analyse des contraintes y compris celles liées au genre

En effet la mission se penchera également sur les résultats atteints en appliquant l'approche genre (le PSSA a - t - il appliqué des mesures tendant à combattre les effets de la discrimination ? des mesures ont-elles été prises dans le but de promouvoir l'équité et l'égalité des chances et de traitement pour tous les bénéficiaires (hommes, femmes, jeunes et vieux ?). La pertinence de ces mesures doivent être évaluée.

Les intérêts stratégiques et les besoins liés au genre ont ils été intégrés à la planification et à la mise en oeuvre. La mission fera ressortir s'il y a eu création d'opportunités de production ou d'emploi pour les femmes. La situation des femmes a t elle été améliorée?

- f) Les perspectives de durabilité des résultats de la phase I du PSSA au niveau des bénéficiaires et des structures de tutelle (DRAMR, CMDT, OHVN). La mission devra en particulier examiner la mise en place et le fonctionnement effectif des différents comités (comité de pilotage ; comité national de suivi ; comité régional de suivi ; comité local de suivi, etc)
- g) Le rapport coût - efficacité du projet c'est à dire l'efficacité de la coopération technique en tenant compte de son coût. Le coût efficacité devra être examiné par rapport à l'objectif général, à la conception de la coopération technique du Royaume des Pays - Bas ainsi que par rapport aux résultats de la mise en œuvre.
- h) A partir de l'analyse décrite ci - dessus, la mission devra tirer des conclusions spécifiques et proposer toute action nécessaire et complémentaire au Gouvernement du Mali, à la FAO et au Royaume des Pays - Bas, y compris tout besoin d'assistance et d'activités complémentaires du PSSA pour sa phase I et ou le démarrage de la phase d'expansion ; cela afin de garantir un réel développement. Ainsi toute proposition d'assistance complémentaire devra inclure une identification préliminaire des objectifs et les principaux produits et apports prévus (exemple accord quadripartite Mali/Chine/FAO/Pay -Bas ou tripartite Mali/Libye/FAO).

#### 4. Composition de la Mission

L'équipe de la mission comprendra :

- un chef de mission (FAO) spécialiste en génie rural et dans les questions institutionnelles et développement rural au Sud Sahara ;
- un représentant de l'Ambassade des Pays - Bas, spécialiste en genre et développement et ayant de solides connaissances en structuration des organisations paysannes ;
- un représentant du Gouvernement du Mali, spécialiste en agro-économie.

**NB :** Deux experts indépendants facilitateurs accompagneront la mission dont un spécialiste en élevage à cycle court (aviculture, petits ruminants, aquaculture, apiculture) et un spécialiste en analyse des contraintes.

Les membres de la mission devront être indépendants, c'est à dire qu'aucun membre de la mission ne devra avoir été directement impliqué dans le projet, ni dans sa formulation, ni dans son exécution et suivi technique.

Ils devraient tous, de préférence, avoir quelque expérience en matière d'évaluation.

## 5. Etapes, calendrier et itinéraire de la mission

La mission d'évaluation aura une durée d'environ 3 semaines déclinées comme suit :

- Arrivée du chef de mission à Bamako : *le 06 octobre 2001* ;

La mission se rassemblera à Bamako (Mali) *le 08 octobre 2001* :

Du 08 au 10 octobre 2001 : Bamako

- briefing à Bamako auprès des différents partenaires (Ministère du Développement Rural - FAO - Ambassade Royale des Pays - Bas - Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural : DNAMR - Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles: CMDT - Office de la Haute Vallée du Niger : OHVN - équipe PSSA.

11 octobre 2001 : départ pour Mopti

Du 12 au 15 octobre 2001 : PSSA Mopti

- visite de courtoisie aux autorités administratives et communales , Haut commissaire du Gouvernement; et aux responsables des structures : la DRAMR, l'ORM, le PVRES, l'ONG/AFAR, l'ONG/OGES ; Chambre Régionale de l'Agriculture, l'OPM.
- rencontre avec les populations hommes et femmes dans les trois sites PSSA : synthèse le 15 octobre 2001 avec tous les partenaires.

15 octobre 2001 retour à Bamako

Du 16 au 18 octobre 2001: PSSA Kita

- visite de courtoisie aux autorités administratives et communales : délégué du gouvernement cercle de Kita ; maire de la commune de Kita et aux responsables des structures : CMDT Kita, SLACAER, Kondo Jigima, Chambre locale de l'Agriculture, Plan International ;
- rencontre avec les populations (hommes et femmes) dans les deux sites PSSA , rencontre avec les populations dans deux sites d'adoption - synthèse le 19 octobre 2001 à Kita avec les partenaires.

19 octobre 2001 : retour à Bamako

Du 20 octobre au 22 octobre 2001 PSSA Kangaba

- visite de courtoisie aux autorités administratives et communales : délégué du Gouvernement cercle de Kangaba ; maire de la commune de Kangaba et aux responsables des structures suivantes / OHVN, Plan International, SLACAER,
- rencontre avec les populations hommes et femmes dans les deux sites PSSA, rencontre avec les populations hommes et femmes dans un site d'adoption (Banankoro) - réunion de synthèse le 23 octobre à Kangaba avec les partenaires,

23 octobre 2001 : Retour à Bamako.

Du 23 au 26 octobre rédaction du rapport d'évaluation finale de la phase I (rapport provisoire).

Le 27 octobre 2001 : réunion de synthèse au Ministère du Développement Rural. Présentation des conclusions et recommandations préliminaires de la mission d'évaluation.

En plus des représentants du Ministère, les invités à cette réunion de synthèse seront :

Un(ou des) représentant(s) de l'Ambassade des Pays Bas au Mali

Un Représentant de la Compagnie Malienne pour le Développement des textiles CMDT

Un Représentant de l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN)

Un Représentant de la Cellule de Planification et de la Statistique (CPS/MDR)

Un Représentant de l'Institut d'Economie Rurale (IER)

Un Représentant de la Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural (DNAER)

Un Représentant de l'APCAM

Un Représentant du Programme d'Appui au Secteur Agricole et aux Organisations Paysannes (PASAOP)

Un Représentant du Programme d'Infrastructures Rurales (PNIR)

□ Le 28 octobre 2001 : départ du chef de Mission de Bamako

#### ***6. Consultations.***

La mission travaillera en étroite relation avec le Représentant de la FAO et avec les représentants de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas et les institutions pertinentes du gouvernement du Mali : DNAMR, IER, CMDT, OHVN , DRAMR Mopti, VRES Mopti, ORS Mopti, l'équipe PSSA. La mission jouira d'une totale indépendance pour discuter avec les autorités concernées de tout point qu'elle jugera pertinent pour son travail. Elle n'est autorisée à prendre aucun engagement au nom de la FAO, de l'Ambassade Royale des Pays-Bas ou du Gouvernement du Mali.

#### ***7. Rédaction du rapport***

La mission est pleinement responsable de son rapport indépendant qui ne doit pas nécessairement refléter le point de vue du Gouvernement du Mali, de la FAO ou du Royaume des Pays - Bas.

Le rapport sera écrit conformément au schéma et aux directives données en annexe.

Le rapport provisoire de la mission sera préparé sur le terrain afin de faciliter un debriefing substantiel dans le pays avec les représentants du gouvernement du Mali, de la FAO et de l'Ambassade des Pays-Bas.

Le chef de mission est responsable de la mise en forme finale du rapport immédiatement après le debriefing dans le pays de domicile du chef de mission ou au siège de la FAO pendant le debriefing. Il sera soumis à la FAO au plus tard le 10 novembre 2001

Le Gouvernement du Mali, la FAO et le Royaume des Pays-Bas partageront leurs commentaires respectifs, synthétisées sur le rapport avant que toute action de suivi soit décidée. Le membre de la mission représentant la FAO, soumettra au cours du debriefing au siège à la FAO, le formulaire synthétisé sur l'évaluation du PSSA dûment rempli

## **Annex II *Programme de travail***

### **PROGRAMME DE LA MISSION D'EVALUATION FINALE DU PROJET GCSP/MLI/022/NET**

**Dimanche : 07/10/2001** Soir arrivée de chef de mission à Bamako

**Lundi : 08/10/2001**

8h à 13h00 Réunion à la FAO de l'équipe d'évaluation  
14h à 19h00 Travail avec PSSA direction

**Mardi : 09/10/2001**

8h à 13h00 : Visite au MDR ; Ambassade Pays – Bas ; DNAMR  
14h à 19h00 : Mise au point de la méthodologie de travail (évaluateurs et équipe  
PSSA)

**Mercredi : 10/10/2001**

7h00 : départ pour Mopti  
16h00 : Arrivée à Mopti

**Jeudi : 11/10/2001**

8h à 10h : Visite de courtoisie DRAMR – PSSA – Haut commissaire  
10h à 12h : séance de travail avec : DRAMR, ORM, PVRES, AFAR, OGES,  
Chambre d'agriculture, OPM, Recherche,  
DRAER

13h00 : Déjeuner

14h30 à 18h00 : Gnimitungo : (visite de terrain ; assemblée générale avec la  
population)

**Vendredi : 12/10/2001**

7h30 : départ pour Konna et Koubi II  
9h00 à 12h00 : Koubi II : (visite de terrain ; assemblée générale avec la population)

**Samedi : 13/10/2001**

7h30 à 12h00 : Dagawomina : (visite de terrain ; assemblée générale avec la  
population)  
15h00 : Réunion de synthèse à Sévaré

**Dimanche : 14/10/2001** : Retour à Bamako

**Lundi : 15/10/2001**

8h00 à 10h00 : Rencontre avec les représentants des structures suivantes :  
OHVN ; CMDT  
16h00 : Travail à Bamako

**Mardi : 16/10/2001**

6h00 à 11h00 : Départ de Bamako- visite de courtoisie au délégué du Gouvernement;  
réunion avec coordinateur PSSA  
12h30 à 17h30 : Koblani : (visite de terrain et séance de travail avec la population)

**Mercredi : 17/10/2001**

8h00 : Départ pour Kéniégué  
9h00 à 12h00 : Kéniégué : (visite de terrain et séance de travail avec la population)  
15h00 : Départ pour Banancoro  
16h00 à 17h30 : séance de travail avec la population  
18h : Retour à Kangaba

**Jeudi : 18/10/2001**

8h00 à 10h00 : Réunion de synthèse à Kangaba (Délégué - SLACAER etc)  
10h00 : Départ pour Bamako

**Vendredi : 19/10/2001**

6h30 : Départ pour Kita  
10h00 : Arrivée à Kodialan  
10h00 à 12h30 : Visites de terrain  
12h30 à 14h00 : Pause déjeuner  
14h00 à 16h00 : Séances de travail avec les populations  
16h00 à 17h00 : Visite d'un village d'extension  
17h30 : Départ pour Kita

**Samedi : 20/10/2001**

7h30 à 8h30 : Départ pour Founia  
9h à 11h30 : Visite de terrain et séance de travail avec les population  
12h00 à 13h00 : Pause Déjeuner  
13h00 à 14h00 : Visite d'un village d'extension  
14h00 à 15h00 : Retour à Kita  
15h30 – 18h00 : Réunion de synthèse avec la Direction Régionale CMDT –  
SLACAER – Kondo Jiguima – Plan International – Chambre  
d'Agriculture – Privés etc.

**Dimanche : 21/10/2001**

7h00 : Retour pour Bamako

**Lundi : 22/10/2001** Rédaction – Complément d'information

**Mardi : 23/10/2001** : Rédaction – Complément d'information

**Mercredi : 24/10/2001**

9h00 à 10h30 : Rencontre avec l'IER  
Après – midi : les recommandations

**Jeudi : 25/10/2001** : Rédaction du rapport

Rencontre à l'Ambassade des Pays-Bas

**Vendredi : 26/10/2001** Rédaction du rapport

15h00 : Réunion de synthèse dans la salle de conférence du MDR avec les  
autorités partenaires du PSSA.

**Samedi : 27/10/2001** Rédaction du rapport

**Dimanche : 28/10/2001** Rédaction du rapport  
Après-midi –départ pour Ougadougou

### **Annexe III LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

08/10/2001

- Monsieur Aguinaldo Lisboa Ramos :
- Cheick B BATHILY :
- Tibou FAYINKE :

Représentant FAO  
Chargé de Programme  
Coordinateur national PSSA

09/10/2001

- Madame Monique Callon :
- Monsieur Bréhima TOGOLA :
- Monsieur Alpha S. MAIGA :
- Monsieur Adama SIDIBE :

Ambassade Pays – Bas  
Ambassade Pays – Bas  
Secrétaire Général MDR  
Directeur National DNAMR

11/10/2001 : DRAMR Mopti

- Monsieur Ba Oumar
- Monsieur Ténénko DIABATE :
- Monsieur Fatié SANOGO :

Coordinateur régional PSSA Mopti  
Conseiller Haut Commissariat

15/10/2001 : OHVN

- Issa DJIRE :
- Mamedy DOUMBIA :
- Soumaïla TRAORE :

Directeur Général OHVN  
OHVN  
Directeur Général Adjoint

24/10/2001 : IER

- Bréhima DEMBELE :
- Bakary Sekou COULIBALY :
- N'Golopè KONE :
- Alou Badara CISSE :
- Sadio KEITA :
- N'Tji COULIBALY :

Directeur Scientifique  
Coordinateur activités PSSA à l'IER  
Programme Volaille  
Apiculture  
Ecophil  
Programme maïs

**LISTE DES PARTICIPANTS REUNION DE SYNTHESE EVALUATION PSSA**  
**A MOPTI**

Noms et prénom	Structure
1- Djibril COULIBALY	Chef d' Antenne Service Semencier National
2- Oumar BERTHE	Chef Section Vulgarisation Office Riz
3- Yacouba K. TRAORE	Responsable suivi – évaluation VRES
4- Macki GUINDO	Chef Division Exploitation OPM
5- Mamady B. TRAORE	Gestion Eau au niveau du PSSA
6- Moriba SAMAKE	Secrétaire Général CRA/Mopti
7- Boua DIABATE	Chef DAGRM/DRAER/Mopti
8- Soumague Abdourhamane	DEP (DRAER/Mopti)
9- Abdoulaye TEMBELY	ONG/AFAR Sévaré
10- Téninko DIABATE	PSSA/ Coordinateur régional
11- Oumar A. BAH	Chef BDIC/DRAMR

**LISTE DES PARTICIPANTS REUNION DE SYNTHESE EVALUATION PSSA**  
**A KITA**

Noms et prénom	Structure
1- Moussa MINTA	Président chambre agriculture
2- Fodé CISSE	SICOPE
3- Sinkadiou KASSOGUE	Plan International
4- Abdoulaye DIAKITE	Kondo Jigima
5- Cheick Oumar KEITA	Coordinateur régional PSSA
6- Mme SACKO Mounina DIALLO	CMDT
7- Dian DIALLO	Maire Benkadi – Founia
8- Douga DIABATE	SLACAER
9- Boubacar SOUMARE	Chez Section Elevage
10- Mamadou CAMARA	Agent de suivi de formation PSSA
11- Dramane FOMBA	Représentant Directeur CMDT

**LISTE DES PARTICIPANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE KODIALAN**

Noms et prénom	Structure
1- Yorodian DIAKITE	Maire de la commune rurale de Kassaro
2- Nouhoum DIALITE	Secrétaire Général du Maire
3- Bakary BOITE	Formateur CMDT
4- Mamadou PEROU	Chez ZDR Gueninkoro
5- Boubacar SOUMOUTERA	Enquêteur CMDT
6- Soumaïla HAIDARA	Chef ZDR Kassaro
7- Hawa COULIBALY	Animatrice PNUD/BIT/Kassaro
8- Lassine BAH	Agent Helvetas/Kassaro
9- Lassine DIAKITE	Secrétaire Maïs Gueninkoro
10- Bourama DIALLO	Trésorier Maïs Gueninkoro
11- Oumar DIAKITE	Secrétaire Maïs Kodialan
12- Djoman DIAKITE	Président AV Kodialan
13- Toumani DIAKITE	Président Maïs Kodialan
14- Mamadou COULIBALY	Conseiller village/Kodialan
15- Sayonké DIAKITE	Maïsiculteur Kodialan
16- Sayondjan DIAKITE	Maïsiculteur Kodialan
17- Bemba DIAKITE	Maïsiculteur Kodialan (vice président)
18- Djomautiéni DIAKITE	Maïsiculteur Kodialan (Trésorier)
19- Sétou DIAKITE	Présidente production animale

20- Mariam DIAKITE	Trésorière adjointe riziculture
21- Dado DIAKITE	Trésorière aviculture
22- Minata SANGARE	Auxiliaire aviculture
23- Silflo CAMARA	Forgeron
24- Bacoumba DIAKITE	Maïsiculteur
25- Broulaye DIAKITE	Maïsiculteur
26- Sambou DIAKITE	Représentant chez de village
27- Boya DIAWARA	Apiculleur
28- Sakaba DIAKITE	Secrétaire maïs Balandougou
29- Kaly DIAKITE	Secrétaire maïs N'Ganou
30- Ousmane DIAKITE	Maïsiculture Gueninkoro
31- Daouda DIAKITE	Maïsiculture Gueninkoro
32- Bagnoukou DIAKITE	Maïsiculture Gueninkoro

**LISTE DES PARTICIPANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE FOUNIA**

Noms et prénom	Structure
1- Bourama CISSE	Chef de village
2- Soumaïla CISSE	Imam du village
3- Mamadou MAGASSOUBA	Sage du village
4- Diango CISSE	Président de l'APE
5- <u>Djanba TRAORE</u>	Adjointe de la Présidente du comité de gestion production animale
6- <u>Manam SIDIBE</u>	
7- Baba MAGASSOUBA	Conseiller chef de village
8- Baba CISSE	Secrétaire comité de gestion maraîchage
9- Yacouba CISSE	Président comité de gestion aviculture
10- <u>Ballia KAMISSOKO</u>	Secrétaire Tech. comité gestion riziculture
11- Diango KEITA	Apiculture
12- N'Fah CISSE	Secrétaire chargé à la production maïs
13- Soriba SIDIBE	Président comité de gestion maïs Kodogoni
14- Sory SIDIBE	Trésorier comité de gestion maïs Kodogoni
15- Sekou DAGNO	Secrétaire à l'organisation CG maïs
16- <u>Minata TRAORE</u>	Présidente comité de gestion product° anim.
17- <u>Yayi CISSE</u>	Secrétaire à l'organisation CG riziculture
18- Sory TOURE	Secrétaire à l'organisation CG maraîchage
19- Siralafar CISSE	Démonstratrice aviculture
20- <u>Amy CISSE</u>	Démonstratrice production animale
21- <u>Djénéba TRAORE</u>	Démonstratrice production animale
22- <u>M'Bafily DAMBA</u>	Démonstratrice production animale
23- Mamadou CISSE	Démonstrateur maïs
24- Bakary DIABATE	Démonstrateur aviculture
25- <u>Bamakan TRAORE</u>	Démonstratrice riziculture
26- <u>Sanou CISSE</u>	Démonstratrice riziculture
27- Sounkalo FANE	Menuisier local
28- Lassina BALLO	Menuisier local

**LISTE DES PARTICIPANTS(ES) A L'ASSEMBLEE GENERALE  
AVEC LA MISSION D'EVALUATION A DAGAWOMINA**

Nom et prénom	Structure
1- Mamadou SABE	Président PPIV
2- Mousa KONTA	Paysan
3- Koniba KARONTA	Secrétaire administratif
4- Bayon TIENTA	Paysan
5- <u>Yamou COULIBALY</u>	Présidente des femmes
<b><i>En plus 22 villageois</i></b>	

**LISTE DES PARTICIPANTS(ES) A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**AVEC LA MISSION D'EVALUATION A DAGAWOMINA**

Nom et prénom	Structure
1- Baba NADIO	Président PPIV
2- Bayon NADIO	Présidente des femmes
3- <i>En plus 32 villageois</i>	

#### **Annexe IV. LISTE DE DOCUMENTS CONSULTES**

- 1) Etude et proposition de mise en place des organes institutionnels de coordination du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (SANGARE 2000°)
- 2) Note de présentation du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire année 2000 : Equipe PSSA
- 3) Proposition de plan de travail pour les années suivantes : 1998, 1999, 2000, 2001 (PSSA)
- 4) Draft du document de projet Fonds Fiduciaire avec le comité général populaire de la Grande Jamahiriya Socialiste Populaire Arabe Libyenne (année 2001)
- 5) Fiches d'information PSSA (année 2000 et 2001)
- 6) Rapports semestriels d'avancement des activités du PSSA concernant les années suivantes : 1998 (mai à décembre) ; 1999 ; 2000 ; 2001 (février à août)
- 7) Protocoles d'accord entre la FAO et les structures et ONG ci – après :
  - PA/FAO/OHVN 2001 (Office de la Haute Vallée du Niger)
  - PA/FAO/CMDT 2001 (Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles)
  - PA/FAO/DRAMR 2001 (Direction Régionale de l'Appui au Monde Rurale 2001)
  - PA/FAO/AFAR (Action pour la Formation et l'Auto-promotion Rurale)
  - PA/FAO/GERDS (Groupe d'Etudes et Recherche pour le Développement au Sahel)
  - PA/FAO/OGES (Organisation sur la Gestion de l'Environnement dans le Sahel)
- 8) Analyse des résultats des activités menées par le PSSA au Mali (Bakary S. COULIBALY, IER 2001)
- 9) Programme Spécial National (document n°1 FAO 1998)
- 10) Plan d'Opération de la Phase Préparatoire (document n°2) FAO 1998
- 11) Analyse d'impact du système pilote d'approvisionnement en intrants au Mali (SPAI) par Bakary Sékou COULIBALY en 2001
- 12) Identification et formulation de la composante élevage au sein du PSSA (Rapport principal) : Docteur Ousmane MARIKO, novembre 1997Conception et Planification des démonstrations sur le Petit Elevage dans les sites PSSA de Mopti : Docteur Adama TRAORE, mars 1998
- 13) Planification des activités de démonstration sur le petit élevage dans les sites PSSA de Kita et Kangaba par Bantiéni TRAORE, N'Golopè KONE, Modio SYLLA et Mme DIALLO Fatoumata COULIBALY, 1999
- 14) Rapport de suivi : Identification des Indicateurs d'Impact ; analyses financières par Dramane MARIKO en 1999
- 15) Suivi activités petit élevage par Dramane SEREME 2000
- 16) Coopération Sud – Sud : Chine/Mali
  - Rapport de formulation conjointe FAO/Chine/Mali
- 17) Documents de Grands programmes nationaux (documents non finals).

